



MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE

UNE ÉTUDE DES PHILIPPINES, DU
VIETNAM ET DU PÉROU

GISÈLE YASMEEN, ROSLYN KUNIN,
VIETNAM SILICON VALLEY



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA



■ TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA	4
À PROPOS DES AUTEURS	6
INTRODUCTION	8
SECTION 1 : ENJEUX TRANSVERSAUX ET CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES RELATIFS AUX MPME AGROALIMENTAIRES	13
SECTION 2 : ÉTUDE DE CAS SUR LES PHILIPPINES	18
SECTION 3 : ÉTUDE DE CAS SUR LE VIETNAM	27
SECTION 4 : ÉTUDE DE CAS SUR LE PÉROU	40
SECTION 5 : CONCLUSION : IMPLICATIONS POLITIQUES ET ÉLÉMENTS MÉRITANT UN EXAMEN APPROFONDI	51
ANNEXE I : REMERCIEMENTS	55
ANNEXE II : ENGAGEMENTS DE L'APEC EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SUR LES ENJEUX AGROALIMENTAIRES	56
RÉFÉRENCES	57

■ À PROPOS DE LA FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA



LA FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA a pour rôle de renforcer les liens entre le Canada et l'Asie, en se concentrant particulièrement sur l'expansion des relations économiques fondées sur le commerce, les investissements et l'innovation; sur la promotion de l'expertise du Canada en offrant des solutions aux défis que l'Asie doit relever concernant le changement climatique, les enjeux énergétiques, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles; sur le développement des compétences et des savoir-faire sur l'Asie chez les Canadiens, dont les jeunes; et sur l'amélioration de la compréhension générale des Canadiens sur l'Asie et son influence mondiale grandissante.

La Fondation est reconnue pour ses sondages d'opinion nationaux sur les attitudes des Canadiens au sujet des relations avec l'Asie, dont les investissements asiatiques étrangers au Canada et le commerce entre le Canada et l'Asie. La Fondation accorde une grande place à la Chine et à l'Inde, au Japon et à la Corée du Sud, tout en acquérant de l'expertise sur les marchés émergents de la région, tout particulièrement les économies appartenant à l'ANASE.

Apprenez-en davantage sur la FAP Canada au <http://www.asiapacific.ca>.

À PROPOS DE PROJET APEC-CANADA POUR L'EXPANSION DU PARTENARIAT DES ENTREPRISES

LE PROJET APEC-CANADA POUR L'EXPANSION DU PARTENARIAT DES ENTREPRISES est une initiative sur quatre ans mise en œuvre conjointement par la Fondation Asie Pacifique du Canada (FAP Canada) et le Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (APEC). L'initiative, financée par Affaires mondiales Canada, aide à développer le potentiel des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de favoriser la réduction de la pauvreté et la croissance économique dans la région de l'APEC.

Le partenariat propose des outils liés aux pratiques exemplaires, des idées, des connaissances et des liens cruciaux issus de l'expérience canadienne, adaptés aux marchés l'APEC. Il se concentre actuellement sur les économies de l'Indonésie, du Pérou, des Philippines et du Vietnam. Le Projet vise essentiellement à résoudre les principales difficultés auxquelles se heurtent les MPME et les futurs entrepreneurs des économies en développement de l'APEC dans les domaines de la technologie et de l'innovation, de l'accès au marché, du capital humain et de l'entrepreneuriat social, en mettant l'accent sur quelques thèmes transversaux, notamment les femmes, les jeunes, la gouvernance et l'environnement.

Visitez le site du partenariat APEC-Canada au <https://apfcanada-msme.ca/>.

■ À PROPOS DES AUTEURS

GISÈLE YASMEEN, PH.D, est agrégée supérieure à l'Institute of Asian Research de l'Université de la Colombie-Britannique et professeure associée à la School of Environment and Sustainability de l'Université Royal Roads. Elle agit comme consultante et conseillère auprès de nombreux organismes canadiens et internationaux. La Dre Yasmeen a siégé aux conseils d'administration de la Foundation for International Training et du Vancouver Women's Health Collective, et elle est actuellement membre du conseil d'administration de Crossroads International. Elle est l'auteure de nombreuses publications et intervient régulièrement dans les médias. Elle a été vice-présidente, Recherche et partenariats, au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada de 2007 à 2014 et a préalablement occupé plusieurs postes de direction dans le domaine de la recherche dans le milieu universitaire, le secteur public, ainsi que dans des organismes sans but lucratif. La Dre Yasmeen est titulaire d'un doctorat de l'Université de la Colombie-Britannique, d'une maîtrise de l'Université McGill et d'un baccalauréat spécialisé de l'Université d'Ottawa. Elle a vécu dans plusieurs pays du monde, parle couramment l'anglais et le français, et a étudié le thaïlandais, l'urdu, l'espagnol et le mandarin.

LINH HAN est président-directeur général de la Vietnam Silicon Valley (VSV). Il a cofondé et dirige l'Accélérateur VSV, qui a investi dans plus de 40 entreprises en démarrage au Vietnam depuis 2014, en plus d'accélérer leur développement et de leur fournir des services de mentorat. L'Accélérateur VSV est le premier organisme du genre au Vietnam et compte parmi ses clients plusieurs jeunes entreprises prometteuses

comme Lozi.vn, TechElite et SchoolBus.vn. La valeur de l'Accélérateur VSV a plus que quadruplé depuis sa création. M. Linh Han a suivi des études en administration des affaires et en économie à l'Université de Kent, au Royaume-Uni. Il agit également à titre de coordonnateur principal de projet pour la VSV depuis juin 2013. La VSV est la première initiative du gouvernement vietnamien expressément vouée au soutien des entreprises en démarrage et des investisseurs en capital de risque au Vietnam. En raison de son succès, le projet VSV a été prolongé jusqu'en 2020 par le premier ministre.

THANG TRAN est le coordonnateur et le directeur du programme de l'Accélérateur VSV. Il a amorcé sa carrière au Bank Training Center, le premier organisme spécialisé en formation professionnelle bancaire au Vietnam, créé par les dix plus grandes banques du pays. En 2012, il a fait ses débuts à ATV Vietnam, où il a participé à de nombreux projets importants à titre de chercheur et de spécialiste de projet. Il a notamment contribué à la création du plan quinquennal de la VSV, qui a été approuvé par le ministre des Sciences et de la Technologie. À cette fin, il a effectué des recherches sur l'écosystème des entreprises en démarrage, planifié la mise en œuvre du programme et élaboré des lignes directrices pour les organismes désireux de devenir des accélérateurs d'entreprises. Depuis 2016, il est directeur du programme de l'Accélérateur VSV. En 2010, durant ses études, il a été choisi pour représenter son université dans le cadre du concours national Students in Free Enterprise (SIFE), un programme renommé qui aide des étudiants universitaires à mettre sur pied des projets communautaires. M. Thang Tran est titulaire d'un baccalauréat en Administration des affaires de l'Université Phuong Dong.

DR. ROSLYN KUNIN a suivi des études au Québec et en Ontario et obtenu un doctorat en Économie de l'Université de la Colombie-Britannique. L'Université de Victoria lui a également décerné un doctorat honorifique en Droit. Elle a reçu le Crystal Ball Award de l'Association of Professional Economists, le Woman of Distinction Award du YWCA, et la médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada pour services rendus au Canada. La Dre Kunin est aussi membre de l'Ordre du Canada et de l'Ordre de la Colombie-Britannique. La Dre Kunin a servi la communauté dans de nombreuses fonctions, notamment à titre de présidente de WorkSafe BC, de présidente de la Bourse de Vancouver, de directrice de la Banque de développement du Canada, d'administratrice de l'Université de la Colombie-Britannique, de directrice de la Canada West Foundation, et de membre du Conseil national de la statistique.

Au cours de sa carrière, la Dre Kunin a travaillé dans le secteur privé, rédigé une chronique hebdomadaire dans un journal, enseigné dans plusieurs universités – dont l'Université Simon Fraser et l'Université de la Colombie-Britannique – et agi comme économiste régionale pour les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Yukon durant 20 ans. Elle est aujourd'hui économiste-conseil dans le secteur privé.

INTRODUCTION

Les économies de la région de l'APEC connaissent une mutation rapide en raison de changements économiques, démographiques et technologiques. Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) du secteur agroalimentaire jouent un rôle important au sein de ces économies en favorisant la sécurité alimentaire, en répondant à l'augmentation de la demande et en réduisant la pauvreté grâce au développement inclusif et durable. Le présent document porte sur les MPME du secteur agroalimentaire de trois économies de la région APEC, soit les Philippines, le Vietnam et le Pérou. Dans ces trois pays, les MPME du secteur agroalimentaire représentent une part substantielle de l'économie. Par ailleurs, les MPME du secteur agroalimentaire jouent un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies adoptés en 2015, en particulier ceux qui concernent la lutte contre la faim et contre la pauvreté.

L'importance de cette question est parfaitement résumée dans la citation suivante, extraite de la Déclaration de Niigata sur la sécurité alimentaire dans les économies de l'APEC en 2016 :

« Un secteur agroalimentaire qui associe agriculteurs et consommateurs joue un rôle de plus en plus essentiel pour la sécurité alimentaire alors que les économies se développent et que les chaînes d'approvisionnement en nourriture sont plus longues. Par conséquent, les gouvernements doivent intervenir pour améliorer le climat d'investissement afin de susciter l'entrée d'investisseurs et de remédier aux obstacles au développement des micro, petites et moyennes entreprises agroalimentaires. » (Déclaration de Niigata, 2016)

Ce document présente le cadre conceptuel et les questions de recherche fondamentales concernant les MPME agroalimentaires de ces économies, situe l'importance du sujet par rapport aux principaux enjeux transversaux et stratégiques, formule des conclusions sur les trois économies concernées et se conclut par des recommandations et des suggestions pour l'élaboration de politiques et de programmes en la matière.

CADRE CONCEPTUEL ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Ce document examine de façon systématique la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire associée aux MPME. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le concept de chaînes de valeur alimentaires durable élaboré par l'économiste David Neven, de

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en 2014. On entend par chaîne de valeur alimentaire durable :

l'ensemble des exploitations agricoles et des entreprises, et leurs activités successives et coordonnées d'ajout de valeur, qui produisent des matières premières d'origine agricole et les transforment en produits alimentaires, lesquels sont vendus à des consommateurs finaux et éliminés après utilisation, d'une façon qui soit rentable d'un bout à l'autre, qui ait de larges effets positifs pour la société et qui n'épuise pas de façon permanente les ressources naturelles (Neven, 2014, vii).

Le concept de chaîne de valeur alimentaire durable diffère du concept de chaîne d'approvisionnement par sa coordination verticale, qui est assurée par des mécanismes de gouvernance, par son application à des secteurs entiers, ainsi que par ses références explicites à la valeur ajoutée et à la durabilité en tant que mesures de performance.¹ En ce qui concerne plus particulièrement les MPME agroalimentaires, les travaux d'Alison Eskesen et al, de Shujog, mandatés par Oxfam, fournissent des perspectives utiles pour orienter une analyse. Comme les auteurs le mentionnent, « la plupart des gouvernements ont leur propre définition d'une PME; toutefois, ces définitions sont relativement semblables et souvent basées sur les définitions de la Banque mondiale, en vertu de laquelle une entreprise doit répondre à au moins deux des trois critères suivants », comme l'indique la Figure 1 (Eskesen et al, 2014, 6).

Figure 1. Définitions des micro, petites et moyennes entreprises par la Banque mondiale

INDICATEUR	MICROENTREPRISES	PETITES ENTREPRISES	MOYENNES ENTREPRISES
EMPLOYÉS	< 10	10 < 50	50 < 300
ACTIFS	< 100 000 \$	100 000 \$ < 3 millions \$	3 millions \$ < 15 millions \$
CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL	< 100 000 \$	100 000 \$ < 3 millions \$	3 millions \$ < 15 millions \$

¹ Dans la lignée des travaux d'Amartya Sen (Sen, 1986), Neven et d'autres considèrent que la sécurité alimentaire dépend principalement du revenu, les revenus élevés stimulant la demande, et un système agroalimentaire efficace réduisant le coût des aliments et augmentant potentiellement les avantages pour les producteurs et les consommateurs de produits alimentaires : « Au départ, le développement de chaînes de valeur alimentaires durables est principalement axé sur les gains d'efficacité qui conduisent à la baisse des prix alimentaires, et à une plus grande disponibilité alimentaire, ce qui permet aux ménages d'acheter plus d'aliments. Cela étant, à mesure que leur revenu augmente, les ménages ont tendance à acheter davantage de produits alimentaires de plus grande valeur (qui ont une meilleure valeur nutritive, qui sont plus faciles à consommer ou qui donnent une meilleure image) et non à accroître la quantité d'aliments qu'ils consomment. Cette évolution de la demande des consommateurs devient alors un élément essentiel qui motive l'innovation et la création de valeur à chaque niveau de la chaîne alimentaire, ce qui débouche sur l'amélioration continue de l'offre alimentaire et profite aux consommateurs » (Neven, 2014, viii).

Eskesen et al définissent les PME du secteur agricole comme des entreprises actives dans la chaîne de valeur agricole – celle-ci étant similaire à la chaîne de valeur alimentaire durable de Neven –, mais qui, en raison de l’ampleur de leur production, ont besoin de capital et de services de soutien pour se développer.

On entend par chaîne de valeur agricole la série de processus et de transformations nécessaires pour produire un bien agricole et le mettre en marché. À chaque étape de la chaîne de valeur, le produit est soumis à certains processus pouvant aller de la transformation biologique à une transformation à valeur ajoutée, au transport ou au stockage. (Shujog, 2014, 6)

La Figure 2 est un outil visuel qui permet de conceptualiser les chaînes de valeur associées aux MPME agroalimentaires.

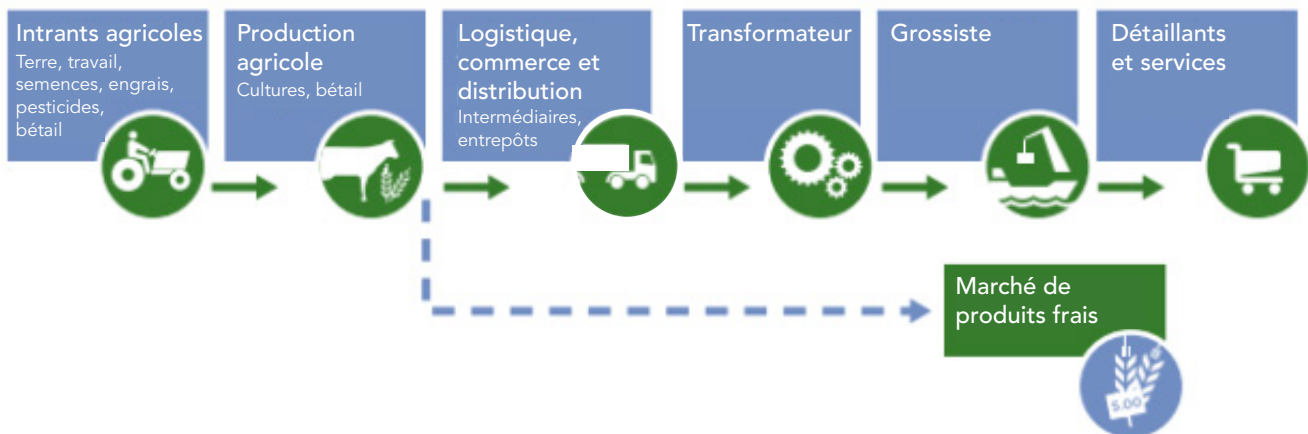


Figure 2. Chaîne de valeur agricole

Source : IFC 2011, citée par Eskesen et al, 2014, 5.

Cette étude traite également de l’économie informelle – une caractéristique très importante des pays à revenu faible et intermédiaire et un phénomène en croissance dans les pays de l’hémisphère nord.

Enfin, ce rapport fait également référence au concept d’éco-innovation, défini par la Commission européenne comme « toute forme d’innovation contribuant ou visant à réaliser des progrès vers la réalisation de l’objectif d’un développement durable grâce à une réduction des incidences sur l’environnement, à une meilleure résilience aux pressions environnementales ou à une utilisation plus efficace et plus responsable des ressources naturelles » (Commission européenne, 2017, et voir Bontoux et Bengtsson, 2015). Ces outils conceptuels nous permettent d’engager le débat sur l’économie du partage et l’emploi atypique (ILO 2016), deux phénomènes en émergence qui remettent en question les hypothèses conventionnelles à la base de l’élaboration des politiques, puisque ces hypothèses s’appuient généralement sur une relation de travail standard qui n’a jamais été la norme dans l’hémisphère sud.

La présente étude se penche sur les trois questions de recherche suivantes :

- Quels obstacles les MPME agroalimentaires des économies visées doivent-elles surmonter?
- Quels sont les possibilités et les changements socioéconomiques positifs offerts aux MPME et aux aspirants entrepreneurs du secteur agroalimentaire par les nouvelles technologies et les innovations dans les économies en développement concernées?
- Quelles sont les meilleures pratiques en matière de commerce, de gestion, de politiques et de réglementations qui favorisent le renforcement des capacités des MPME et des aspirants entrepreneurs du secteur agroalimentaire dans ces trois pays?

Dans nos réponses à ces questions, nous accordons une attention particulière aux exemples qui mettent en valeur l'entrepreneuriat social, l'accès aux marchés et les retombées concrètes des politiques. Les enjeux transversaux que sont le genre, la participation des jeunes et les impacts environnementaux sont pris en considération tout au long de l'étude et la prochaine section, en particulier, mentionne ces enjeux, ainsi que d'autres enjeux communs aux trois pays. La méthodologie utilisée pour créer les études de cas sur les Philippines, le Vietnam et le Pérou dans le secteur en croissance et en diversification rapides de l'agroalimentaire s'appuient sur l'analyse et la synthèse de la documentation et des statistiques disponibles, ainsi que sur des entrevues avec des informateurs clés.²

² Nous avons particulièrement privilégié la documentation reconnue et fiable produite au cours des cinq à sept dernières années. Les sources statistiques de grande qualité de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation internationale du Travail, de la Banque mondiale et des services de statistique des pays étudiés, ainsi que diverses sources réunies par l'APEC, se sont avérées particulièrement utiles. Enfin, deux informateurs par pays ont été interviewés à l'aide d'un guide d'entrevue standard dans le but de combler les vides laissés par la documentation et les statistiques existantes. Le cas échéant, nous avons souligné les faiblesses et les inexactitudes potentielles des renseignements disponibles afin d'orienter les recherches et les analyses futures, et de soutenir le travail des décideurs politiques.

MPME AGROALIMENTAIRES

AUX PHILIPPINES, AU VIETNAM ET AU PÉROU

Préparé pour la Fondation Asie Pacifique du Canada
par Gisèle Yasmeen, Roslyn Kunin et la Vietnam Silicon Valley

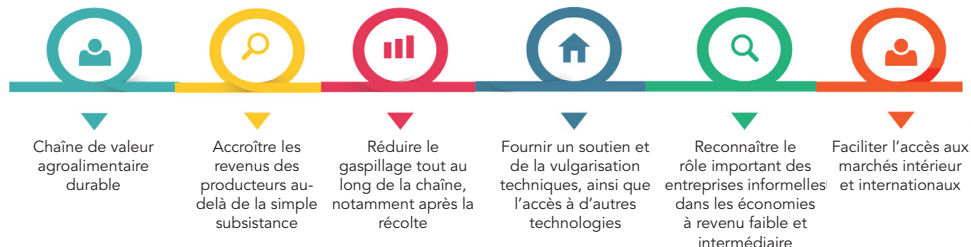
POURQUOI LES MPME AGROALIMENTAIRES

-  Favoriser la sécurité alimentaire
-  Satisfaire une demande croissante
-  Réduire la pauvreté et encourager une croissance inclusive

QUESTIONS DE RECHERCHE

- 01** Obstacles?
- 02** Possibilités et changements socioéconomiques positifs?
- 03** Meilleures pratiques en matière de commerce, de gestion, de politiques et de réglementation?

ENJEUX STRATÉGIQUES

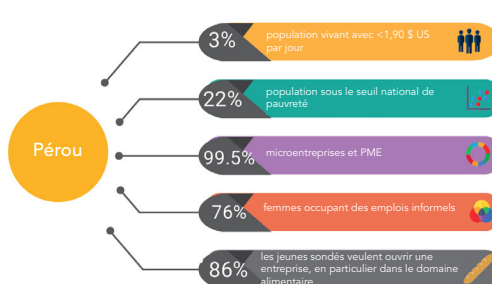
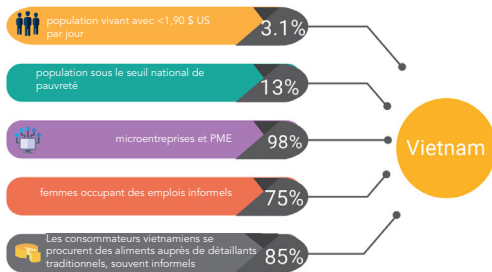
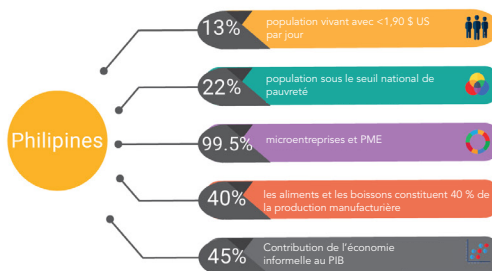


MPME AGROALIMENTAIRES À VALEUR AJOUTÉE

Effets de l'urbanisation et de la croissance de la classe moyenne sur les marchés intérieur et internationaux

Stratégies d'agroindustrialisation pour une croissance inclusive dans les pays à revenu faible et intermédiaire

Reconnaître l'importance des entreprises informelles et adopter des politiques favorables à leur égard



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

- 01** Élaborer des définitions claires et cohérentes
- 02** Élaborer des stratégies explicites d'agroindustrialisation
- 03** Développer des services de soutien pour la création d'infrastructures et l'accès au financement, à la technologie et à l'information
- 04** Recenser les principales possibilités
- 05** Accroître la coopération entre les économies de l'APEC

ENJEUX TRANSVERSAUX ET CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES RELATIFS AUX MPME AGROALIMENTAIRES

Alors que les Philippines et le Vietnam sont classés par la Banque mondiale comme des pays à revenu faible et intermédiaire, le Pérou fait partie des pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure (Banque mondiale, 2017). Par conséquent, le niveau d'incidence des enjeux transversaux dans chaque économie dépend du niveau de pauvreté dans chaque pays ainsi que d'autres enjeux contextuels, comme nous le décrivons de façon détaillée dans les études de cas.

ENJEUX TRANSVERSAUX

Le genre est un prisme important dans la façon d'envisager les MPME agroalimentaires des trois économies. Les femmes, en particulier, occupent une place disproportionnée dans l'économie informelle et sont également très présentes dans les MPME agroalimentaires formelles.

Dans le même ordre d'idée, les jeunes des Philippines, du Vietnam et du Pérou éprouvent un intérêt marqué pour le secteur des aliments et des boissons et l'entrepreneuriat dans ces trois pays. Toutefois, en raison de leur facilité d'accès et du manque de débouchés offerts par les entreprises informelles, les jeunes sont également surreprésentés dans les économies informelles des trois pays.

Qui plus est, la détérioration de l'environnement et les changements climatiques font peser des risques importants sur les trois pays étudiés, les économies de l'APEC et, bien entendu, sur la planète. « La croissance de la production [agricole] dépend de l'expansion des superficies cultivables, de la croissance de la productivité et de conditions météorologiques durablement favorables » (Déclaration de Piura). Les changements climatiques ont des répercussions sur l'approvisionnement en matières premières, la culture et les modes de culture (FAO, 2014, 3) et les archipels comme celui des Philippines sont confrontés à des défis particuliers en ce qui a trait à la survie des communautés côtières. Une réduction des impacts environnementaux négatifs est par conséquent impérative dans le cadre du développement des MPME agroalimentaires. Les MPME sont susceptibles de créer des moyens de subsistance « écologiques » dans des domaines comme l'aquaponie, le recyclage des déchets solides et les aliments biologiques. Toutefois, pour réussir, elles doivent pouvoir accéder à du capital, du crédit et une main-d'œuvre compétente, ainsi qu'aux marchés nationaux et internationaux.

Plusieurs autres problèmes existants méritent d'être mentionnés d'emblée, plutôt que répétés dans chacune des études de cas. En voici la liste :

La sécurité alimentaire est une préoccupation grave dans les trois pays étudiés et ailleurs dans le monde. « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (APEC, 2014 – Feuille de route sur la sécurité alimentaire, d'après la définition de 1996 de la FAO citée dans la Déclaration de Niigata).³ Il y a eu un passage généralisé de l'agriculture de subsistance et des activités associées comme la pêche et la chasse, où les communautés sont autosuffisantes du point de vue alimentaire, au développement d'un système alimentaire commercial global et des chaînes de valeur associées, où les consommateurs achètent principalement leur nourriture. Ce changement est concomitant à la croissance de l'urbanisation.⁴

La pauvreté et les faibles revenus – et non pas la rareté des produits alimentaires – sont donc les causes directes de l'insécurité alimentaire. « Le monde produit déjà plus d'une fois et demie suffisamment de nourriture pour alimenter l'ensemble

³ Comme le mentionne l'Annexe A, l'APEC s'est engagée publiquement et à maintes reprises en faveur de la sécurité alimentaire et sur les enjeux agroalimentaires depuis 1999.

⁴ Comme l'ont démontré Amartya Sen, prix Nobel d'économie et d'autres, la sécurité alimentaire dépend principalement de la distribution, de l'accès à la nourriture et du pouvoir d'achat, puisque la planète produit actuellement suffisamment de nourriture pour alimenter toute la population mondiale (Sen, 1986). « Un milliard de personnes souffrent de la faim, mais le monde produit des aliments en quantité suffisante pour permettre à chacun d'entre nous de consommer 2 700 calories et 75 grammes de protéines par jour. Il est clair que la nourriture produite dans le monde ne va pas à ceux qui en ont besoin » (USC, 2016, iv).

de la planète » (Gimenez, 2012). La pauvreté, tant en milieu rural qu'urbain, demeure importante dans des pays tels que les Philippines, le Vietnam et le Pérou. Étonnamment, toutefois, certains de ces pays font partie des économies qui connaissent la plus forte croissance en Asie du Sud-Est, offrant ainsi d'énormes débouchés potentiels pour les MPME, y compris celles du secteur agroalimentaire. L'une des principales raisons de s'intéresser aux MPME du secteur agroalimentaire dans certaines économies de l'APEC tient donc à leur capacité d'accroissement des revenus et de réduction de la pauvreté.

Si les grands conglomérats agroalimentaires sont bien placés pour répondre à la croissance de la demande, les MPME peuvent permettre une répartition plus équitable de la croissance économique en favorisant l'entrepreneuriat local, la participation des femmes et des jeunes, et en générant une richesse profitable aux économies locales.

L'attention portée à la production alimentaire, ainsi qu'à la question connexe de la réduction du gaspillage alimentaire grâce à l'amélioration des technologies après récolte, ne doit pas être négligée. Les pays à revenu faible et intermédiaire doivent tous relever des défis liés aux infrastructures et aux technologies pour améliorer le transport, la réfrigération et l'entreposage adéquat des aliments (Eskesen et al, 2014, 9). « Selon la FAO, un tiers des aliments produits dans le monde pour la consommation humaine est perdu ou gaspillé, ce qui engendre un gaspillage des ressources naturelles utilisées pour leur production. Si le quart des aliments perdus ou gaspillés dans le monde pouvait être sauvé, cela suffirait à nourrir les 842 millions de personnes sous-alimentées dans le monde » (Déclaration de Beijing, 2014). Une réduction du gaspillage alimentaire pourrait considérablement accroître la disponibilité des aliments et contribuer à atténuer des problèmes tels que la volatilité des prix des denrées de base, une préoccupation durable à l'échelle internationale.⁵

Autre question d'importance transversale, la croissance des produits agricoles de base comme le riz et le soja sur les marchés intérieurs et internationaux, et surtout celle des produits agroalimentaires à valeur ajoutée. Les Philippines, le Vietnam et le Pérou ont tous été confrontés à une augmentation de la demande de produits agricoles de base et de produits agroalimentaires à valeur ajoutée à l'échelle nationale et internationale, un phénomène qui s'explique par l'enrichissement et l'urbanisation de ces sociétés et d'autres. Le fait que la demande de produits dépasse les simples denrées de base que sont le riz, le maïs, le poisson, la volaille et les légumes pour inclure le blé, les aliments préemballés et transformés, ainsi que les services de restauration, est caractéristique de la transition économique en

⁵ « La flambée des prix des denrées alimentaires en 2007 et 2008 a permis une prise de conscience de la vulnérabilité de la sécurité alimentaire à long terme » (Déclaration de Niigata).

cours dans la région de l'APEC et ailleurs. Dans ces trois pays, le secteur des services est en expansion, là encore en raison d'une urbanisation rapide (FAO, 2014, 3). La croissance de la classe moyenne dans ces pays et à l'étranger offre des possibilités sans précédent aux entreprises spécialisées et à celles qui occupent des créneaux pointus dans le secteur agroalimentaire. La vente d'aliments certifiés biologiques, par exemple, a atteint 80 milliards \$ US en 2014 (Willer et Lernoud, 2017). Cette demande offre des possibilités considérables aux MPME dans le marché de l'APEC, mais aussi pour l'exportation.

Le fait que l'économie informelle soit largement présente dans les trois pays étudiés – une réalité dont les statistiques officielles ne tiennent généralement pas compte – contribue à la pauvreté.⁶ L'économie informelle englobe les entreprises informelles, qui n'ont pas de statut légal, et l'emploi informel au sein d'entreprises formelles et informelles, par exemple les travailleurs migrants sans papiers dans le secteur agricole ou de la restauration (Vanek et al, 2014). Toutefois, il serait inexact d'envisager les secteurs formel et informel comme isolés l'un de l'autre, car ils forment en réalité un continuum. De nombreux auteurs ont d'ailleurs démontré l'intégration des économies formelle et informelle au sein des chaînes de valeur globales, comme dans le secteur du vêtement, par exemple. Ce même phénomène s'applique au secteur agroalimentaire.⁷

Comme le souligne la déclaration de Piura, la population mondiale devrait atteindre 9,7 milliards d'individus en 2050, ce qui signifie qu'il faudra 60 % plus d'aliments qu'à l'heure actuelle (Déclaration de Piura, 2016). Toutefois, la sécurité alimentaire des générations futures est tributaire de projections démographiques incertaines et des choix alimentaires qui y sont associés. Autrement dit, un régime alimentaire riche

⁶ « Les données des MPME sur le secteur informel sont rares et ne sont pas comparables d'un pays à l'autre. Cette situation s'explique par les différences de définition du secteur informel et les méthodes d'estimation. Des estimations du secteur informel sont nécessaires pour réaliser une évaluation exhaustive de la contribution des MPME au développement économique. Ce manque de données pourrait être comblé en sondant les MPME actives dans le secteur informel ou en encourageant les organismes qui recueillent les données des MPME sur le secteur formel à élaborer des estimations de la taille du secteur informel » (Kushnir et al, 2010, 2).

⁷ Comme nous l'expliquons plus loin dans ce rapport, les entreprises informelles sont souvent redevables à des prêteurs, ce qui amplifie les problèmes de crédit et de financement auxquels sont aussi exposées les entreprises formelles. « On estime qu'entre 45 et 55 % des PME formelles n'ont pas accès aux crédits offerts par les institutions financières officielles dans les pays en développement et ce chiffre atteint 72 % lorsqu'on y inclut les PME et les microentreprises informelles » (Eskesen et al, 2014, 7). Par ailleurs, le cadre réglementaire, en particulier à l'échelle municipale, est souvent défavorable aux entreprises informelles, ce qui se traduit par des évictions, de la corruption et des efforts généralisés pour éliminer ce secteur – et cela bien que la majorité des populations des pays à revenu faible et intermédiaire tirent leur subsistance de l'économie informelle, principalement parce qu'ils n'ont pas d'autres possibilités (Mahajan, 2016).

en produits d'origine animale et en produits laitiers nécessitera probablement un accroissement de la production d'aliments, d'eau et d'énergie qui pourrait excéder les capacités d'approvisionnement.⁸ En définitive, nombreux sont ceux qui soutiennent que la sécurité alimentaire dans le monde est davantage une question de volonté politique que d'approvisionnement alimentaire.

L'importance des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) à l'égard de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que du bien-être des économies asiatiques, ne doit pas être sous-estimée. Les PME formelles et informelles fournissent 60 % du produit intérieur brut (PIB) et 90 % de l'emploi dans les économies émergentes et développées. Dans la région Asie-Pacifique, les PME représentent 97 % de toutes les entreprises et emploient plus de la moitié de la main-d'œuvre. (FAO, 2015, iii).

Hormis les objectifs de développement durable des Nations Unies directement liés à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'eau propre et l'assainissement (objectif 6) permettront de réduire les maladies d'origine alimentaire et hydrique.

CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES

Compte tenu du contexte exposé dans les paragraphes qui précèdent et des principaux objectifs du développement des MPME agroalimentaires dans les pays à revenu faible et intermédiaire, cinq considérations stratégiques orientent les trois études de cas, les conclusions et les recommandations présentées dans ce document.

1. Accroître les revenus ruraux au moyen d'investissements dans des cultures à plus forte valeur ajoutée et dans l'amélioration de la productivité;
2. investir dans des technologies après-récolte simples afin de réduire le gaspillage dans la chaîne alimentaire et de faciliter l'accès aux marchés intérieurs et internationaux; fournir un soutien technique – des services de vulgarisation agricole, par exemple –, et aider les MPME à accéder à d'autres technologies et d'autres sources de financement;
3. faciliter l'accès aux marchés intérieurs et internationaux en expansion grâce à une meilleure information et une meilleure normalisation, ainsi qu'une intégration adéquate des MPME aux accords commerciaux; et
4. reconnaître le rôle important des entreprises informelles dans les pays à revenu faible et intermédiaire et faciliter leur transition vers des structures plus formelles sans compromettre les moyens de subsistance des personnes pauvres.

⁸ Une étude récente remet en question cette hypothèse courante (Mottet et al, 2017).

SECTION 2

ÉTUDE DE CAS SUR LES PHILIPPINES

La République des Philippines, qui compte plus de 100 millions d'habitants (dont plus de la moitié vivent dans des zones rurales), est un archipel composé de plus de 7 000 îles. Il s'agit d'un pays unique par les influences malayo-polynésiennes, espagnoles et américaines, mais aussi chinoises, qui ont façonné son identité. En matière de propriété foncière, les Philippines s'apparentent davantage à l'Amérique latine qu'à l'Asie en raison de l'influence coloniale espagnole et de la prééminence de riches familles de propriétaires terriens. Sur le plan économique, les Philippines sont également uniques en raison du rôle des nombreux Philippins travaillant à l'étranger, une diaspora qui génère d'importants transferts de fonds en devises. Les Philippines sont classées par la Banque mondiale comme un pays à revenu faible et intermédiaire, dont 13 % de la population vit avec moins de 1,90 \$ US par jour (11 % de la population active) et dont 22 % de la population vit sous le seuil national de pauvreté (Banque mondiale, 2017b). Néanmoins, « la Banque mondiale prévoit que le taux de croissance du PIB réel sera de 6,9 pour cent en 2017 et 2018 », faisant de ce pays l'une des économies dont la croissance est la plus rapide au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Banque mondiale, 2017b).

CONTEXTE DES ENJEUX AGROALIMENTAIRES PROPRES AU PAYS

Tout comme le Vietnam, le système agroalimentaire des Philippines se distingue par une prépondérance de la culture du riz en zones inondées, à laquelle s'adjoignent des activités comme l'horticulture, la pêche et diverses formes d'élevage. Environ un tiers de la superficie totale du pays est considérée comme arable (Encyclopédie des Nations, 2017). Bien que certains auteurs aient indiqué que les trois quarts des zones cultivées sont consacrés à des cultures de subsistance (le reste étant voué à la production commerciale), un article récent du Dr Ronaldo Dy, professeur au Centre for Food and Agri Business de l'University of Asia and the Pacific (2017), met en lumière la complexité de la quantification des moyens de subsistance compte tenu de la réalité de nombreux petits propriétaires terriens philippins, qui combinent des activités de subsistance et des cultures commerciales comme celle de la noix de

coco – principale culture d’exportation du pays –, auxquelles s’ajoutent des transferts de fonds provenant de l’étranger. En raison d’une répartition inégale des terres aux Philippines, de nombreuses exploitations agricoles sont de petite taille. De plus, 30 % des terres agricoles souffrent d’érosion (Encyclopédie des Nations, 2017). La Philippine Statistics Authority (PSA, anciennement la National Statistics Authority) estimait qu’en 2012, 38,3 % des agriculteurs et 39,2 % des pêcheurs avaient des revenus inférieurs au seuil national de pauvreté. Il s’agit d’une légère amélioration par rapport à 2006, où ces chiffres s’établissaient respectivement à 38,5 % et 41,2 % (Dy, 2015). Aux Philippines, le secteur agricole emploie 32 % de la main-d’œuvre et fournit environ 11,2 % du PIB (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2014). Hormis les denrées de base comme le riz et le poisson, le pays produit d’importantes quantités de sucre de canne et occupe le premier rang mondial en matière de production de noix de coco, avec environ 23 % de la production mondiale. Cependant, les Philippines sont un importateur net de produits agroalimentaires et de produits de la mer (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2014).

L’urbanisation rapide et l’augmentation des revenus de la population stimulent le système agroalimentaire philippin. En 2013, les dépenses de consommation annuelles par habitant s’élevaient à 2 061 \$ US, principalement dans les zones urbaines. Les dépenses en nourriture et en boissons non alcoolisées s’élèvent à 874,70 \$ US, soit approximativement 42,4 % de ce total – un chiffre supérieur à la moyenne de la région Asie Pacifique (22,7 %) et à celle du Canada (9,6 %). Le secteur des services alimentaires est en croissance conséquemment à l’augmentation des revenus et on prévoit que les ventes totales atteindront 10,7 milliards \$ US d’ici 2014 (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2014). Enfin, la population philippine est de plus en plus soucieuse de sa santé et les ventes de produits alimentaires de santé et de bien-être connaissent une croissance rapide. Dans cette catégorie, les ventes devraient augmenter de 6,5 % entre 2013 et 2015 pour atteindre un total de 6,2 milliards \$ US (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2014).

DÉFINITION OFFICIELLE DES MPME AUX PHILIPPINES ET STATISTIQUES CONNEXES

Aux Philippines, la Loi de la République no 9501 définit les micro, petites et moyennes entreprises de la façon suivante :

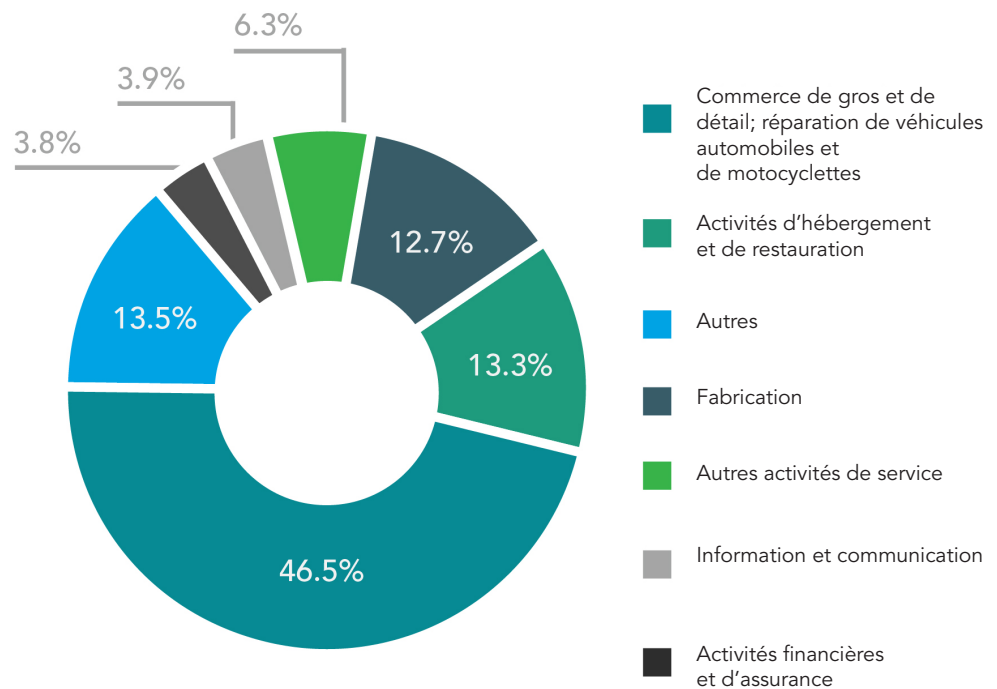
toute activité commerciale ou entreprise engagée dans l’industrie, l’agroindustrie ou les services, qu’il s’agisse d’une entreprise personnelle, d’une coopérative, d’une société en nom collectif ou d’une société par actions, et dont le total des actifs, y compris ceux découlant de prêts, mais à l’exclusion du terrain sur lequel sont situés le bureau, l’usine et l’équipement de l’entité commerciale en question, doit avoir une valeur correspondant aux catégories suivantes : microentreprises, petites entreprises et entreprises moyennes. (Loi de la République no 9501).

Selon cette loi, une microentreprise est une entreprise dont le capital est de 3 000 000 de PHP ou moins, une petite entreprise est une entreprise dont le capital est de 3 000 001 à 15 000 000 de PHP et une entreprise moyenne est une entreprise dont le capital est

supérieur à 15 000 000 de PHP (Loi de la République no 9501). Hormis leur capital, ces entreprises sont évaluées en fonction du nombre d'employés : un à neuf employés pour les microentreprises, de 10 à 99 employés pour les petites entreprises, de 100 à 199 employés pour les entreprises moyennes et 200 employés et plus pour les grandes entreprises (Almeda and Baysic, 2013).

Selon la PSA, on comptait 900 914 entreprises aux Philippines en 2015. De ce nombre, 99,5 % (896 839) étaient des MPME, les 0,5 % restantes (4 075) étant des grandes entreprises. L'emploi repose aussi en majorité sur les MPME. Selon le ministère du Commerce et de l'Industrie des Philippines et d'après les chiffres de la PSA, les MPME ont généré un total de 4 784 870 emplois en 2015, contre 2 981 819 pour les grandes entreprises. « Cela indique que les MPME ont créé près de 61,6 % des emplois générés par les entreprises, toutes catégories confondues, cette année. De ceux-ci, 29,4 %, ou 2 285 634 emplois, ont été créés par des microentreprises, 25,3 %, ou 1 968 452 emplois, ont été créés par des petites entreprises, et 6,8 %, ou 530 784 emplois, ont été créés par des entreprises moyennes » (ministère du Commerce et de l'Industrie des Philippines, 2016).

Figure 3. Répartition des MPME par secteur d'activité



Source : Ministère du Commerce et de l'Industrie – statistiques fournies par la Philippine Statistics Authority.

En 2015, une majorité de MPME (46,5 %) œuvrait dans les secteurs de la vente en gros et de la vente au détail, dont une partie était liée à l'agroalimentaire. Quelque 13,3 % des MPME inscrites étaient actives dans le secteur de l'hébergement et des services alimentaires et 12,7 % dans le secteur manufacturier. Parmi les entreprises du secteur manufacturier, 27,2 % des MPME œuvraient dans le secteur agroalimentaire, soit 19,3 % dans la préparation alimentaire et non alimentaire, 7,3 % dans les produits (non alimentaires) de noix de coco et 0,6 % dans la production d'algues et de carraghénine (Raneses, 2016). Selon une entrevue avec le Dr Rolando Dy, les MPME du secteur agroalimentaire sont généralement actives dans l'usinage du riz, l'usinage du sucre, la transformation du caoutchouc, la production de croustilles de banane, la transformation d'aliments séchés, l'embouteillage de sardines, la conserverie de thon, la conserverie de sardines, le broyage d'aliments pour le bétail, la production d'huile de noix de coco vierge, la production de sucre de noix de coco et la production de produits de cacao.

La loi régissant les MPME aux Philippines ne précise pas explicitement si elle inclut ou non les entreprises du secteur informel.⁹ En ce qui concerne les statistiques officielles, cependant, l'une des dispositions de la loi précise que seules les entreprises inscrites peuvent profiter des services offerts par le gouvernement (Loi de la République no 9501, Section 4). De plus, une étude publiée par l'Asian Institute of Management mentionne qu'il serait difficile pour la PSA, qui recueille les données relatives au nombre de MPME aux Philippines, de traiter des données incluant le secteur informel, et qu'elle se fie principalement au recensement des entreprises pour le traitement des données (Almeda and Baysic, 2013). Comme c'est souvent le cas dans les pays à revenu faible et intermédiaire, l'économie informelle des Philippines est très importante et fournit environ 45 % du PIB (DOLE, 2012), 38 % de la main-d'œuvre et 72,5 % des emplois non agricoles, selon le plus récent sondage sur la population active (Pasion, 2017, Philippine Commission on Women, 2017).

Bien qu'il soit difficile de déterminer la proportion exacte de MPME formelles dans le secteur agroalimentaire des Philippines, le Dr Larry Digal, qui enseigne l'économie agricole à l'Université des Philippines à Mindanao, estime que la fabrication alimentaire et des boissons représente actuellement 40 % de la production totale du secteur manufacturier (Digal, 2015). Le volume de production de ce secteur a augmenté de 36 % entre 2000 et 2010 (Digal, 2015). Comme l'indique également M. Digal, « La majorité des entreprises du secteur informel sont actives dans la distribution et la vente (marchandises sèches, aliments crus et cuits), les magasins de sari-sari (dépanneurs), l'artisanat, la couture et la confection sur mesure, ainsi que la boulangerie » (Digal, 2015). Le Dr Rolando Dy mentionne qu'il existe environ un million de magasins de sari-sari aux Philippines, chacun comptant environ 1 000 clients (voir Figure 4).

⁹ Notre échange de courriels avec le personnel de la PSA nous a permis de confirmer que les entreprises informelles ne sont pas incluses dans son recensement (Rebarter, 2017).

Figure 4 Magasin de sari-sari à Bulacan.



Source : photographie de Nathaniel Candelaria, 2017.

OBSTACLES, POSSIBILITÉS ET EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Cette section présente un résumé des obstacles et des possibilités qui se présentent aux MPME agroalimentaires des Philippines selon les observations tirées de notre analyse documentaire et nos entretiens avec nos informateurs clés. Cette section aborde aussi le rôle des jeunes, les enjeux relatifs au genre et l'utilisation de la technologie. De plus, elle comprend quelques capsules qui mettent en lumière des exemples de bonnes pratiques.

OBSTACLES

L'obstacle le plus important pour les MPME des Philippines, tant formelles qu'informelles, semble être l'accès au financement. Les entreprises informelles, en particulier, se tournent souvent vers des prêteurs (y compris des prêteurs sur gages) qui pratiquent des taux d'intérêt exorbitants. Même pour les entreprises formelles, le crédit, le financement des entreprises en démarrage et les autres services financiers sont difficiles d'accès, la plupart d'entre elles étant des microentreprises. Or l'accès au financement est une condition préalable à l'acquisition de technologies de base comme la réfrigération et à des technologies plus sophistiquées permettant le commerce électronique. Parmi les autres obstacles relevés, notons le manque de connaissances technologiques et du marché, l'absence de moyens de transport de base

et d'infrastructure de communication et, dans le cas de l'économie informelle, les politiques publiques punitives qui mettent en péril des moyens de subsistance précaires (Casanova-Dorotan, 2010).

Quelques exemples de bonnes pratiques illustrent le potentiel des MPME agroalimentaires des Philippines. Ces exemples, combinés à certains renseignements tirés des statistiques, des entrevues et de l'analyse documentaire, renforcent la pertinence de certaines des questions soulevées et nous permettent de conclure sur certaines suggestions clés en matière de politiques, que nous présentons dans la section qui suit.

NORMIN VEGGIES:

L'exemple de la Northern Mindanao Vegetable Producers Association, ou NorMin Veggies, montre comment des fonds de développement (fournis en l'occurrence par l'Agence américaine pour le développement international [USAID] et la FAO), ont permis de renforcer les capacités de petits producteurs maraîchers afin de leur donner une présence sur un marché intérieur et des marchés internationaux en pleine croissance. Une association de petits producteurs a été créée en 1999 dans le but de mutualiser des fonds, du savoir-faire et des technologies. Cette association a mis au point plusieurs systèmes d'assurance-qualité et de traçabilité qui ont permis de réduire de façon notable les pertes après récolte. NorMin Veggies a investi dans une infrastructure collective et l'augmentation de son membership lui a permis à d'approcher directement une importante clientèle stable, y compris des acheteurs en vrac, ainsi que des marchés traditionnels. Les membres paient une petite cotisation et le modèle est viable du point de vue commercial, puisque leurs revenus augmentent et leurs coûts diminuent grâce à une amélioration de la production et de la distribution. La NorMin Veggies est passée de 15 à 178 membres, qui représentent au moins 5 000 producteurs agricoles. (Neven, 2014, 38-39; Balita, 2011).

Selon une entrevue avec le Dr Larry Digal de l'Université des Philippines à Mindanao, la production de calamansi, un petit agrume indigène des Philippines, a connu une évolution notable. Les progrès technologiques et l'amélioration de la manutention après récolte ont permis d'augmenter de neuf jours sa durée de conservation – un avantage crucial dans un pays où la distribution vers les grands marchés de la région de Manille peut demander entre deux et trois jours (Digal, 2017). Selon le Dr Digal, les avancées technologiques sont essentielles au développement des MPME agroalimentaires des Philippines.

POSSIBILITÉS

Philippines et dans d'autres pays à revenu faible et intermédiaire. Trois d'entre elles méritent une attention particulière, comme nous l'expliquons ci-dessous.

Premièrement, la possibilité d'impliquer davantage les jeunes dans l'agroalimentaire – y compris dans l'agriculture en tant que telle, l'âge moyen des agriculteurs de l'archipel étant de 57 ans (Dela Paz, 2017). Pour remédier à cette situation, un organisme appelé « Young Entrepreneur-Farmers of the Philippines » (YEF Philippines) a été mis sur pied dans le but de créer « des Philippines où règne la sécurité alimentaire, résilientes et prospères, propulsées par de jeunes agriculteurs-entrepreneurs autonomes et outillés ». YEF Philippines est dirigée par Joey Concepcion, initiateur du projet Go Negosyo, qui vise à soutenir l'entrepreneuriat philippin. YEF Philippines se donne pour mission « de mentorer et d'outiller les jeunes agriculteurs pour qu'ils deviennent des entrepreneurs prospères dans l'agriculture à haute valeur ajoutée » (Dar, 2017). À ce titre, le Dr William Dar, ex-directeur de l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides et fondateur de l'organisme sans but lucratif InangLupa, cite un partenariat récent entre Go Negosyo et le ministère de l'Agriculture des Philippines visant à offrir des séances d'accompagnement d'une durée de 12 semaines à des aspirants « agripreneurs », en particulier des jeunes (Dar, 2017). Les jeunes pourraient aussi être tentés de se tourner vers des marchés « en aval » comme les services, la distribution et la fabrication alimentaires. Le Dr Rolando Dy souligne également que les médias sociaux pourraient favoriser la commercialisation des produits philippins.

La reconnaissance et le soutien du rôle des femmes dans les chaînes de valeur agroalimentaires et à titre d'entrepreneures et de travailleuses représentent une autre piste prometteuse pour les MPME des Philippines. « Aux Philippines, les femmes sont reconnues comme des pionnières, tant dans le secteur des MPME qu'au sein de la communauté des dirigeants d'entreprise » (Juan, 2017). Cette situation est typique de l'Asie du Sud-Est, où les femmes ont toujours représenté une large part de la main-d'œuvre et sont habiles à gérer les entreprises et l'argent. De plus, aux Philippines, 67,8 % des employées qui occupent un emploi non agricole travaillent dans le secteur informel, selon l'Organisation internationale du Travail (OIT, 2013, 158).

Voilà qui nous amène à notre troisième et dernier défi, qui pourrait aussi être perçu comme une possibilité, à certaines conditions. L'un des enjeux politiques les plus urgents tient au développement d'une position proactive et favorable – plutôt qu'antagoniste – des autorités à l'égard de l'économie informelle afin de soutenir les microentrepreneurs informels, qui représentent la vaste majorité des microentreprises agroalimentaires aux Philippines. On peut notamment penser aux vendeurs de cuisine de rue, aux commerçants dans les marchés alimentaires, aux traiteurs, et aux nombreuses autres activités qui servent de moyens de survie pour de nombreuses familles vulnérables dans les pays à revenu faible et intermédiaire. L'un des principaux

défis auxquels font face les MPME informelles tient à leur difficulté à être reconnues, difficulté directement liée à leur capacité à s'organiser et à promouvoir leurs droits. L'exemple de Cebu montre comment, au prix d'efforts inlassables, les vendeurs de nourriture de rue informels se sont organisés pour améliorer leur gagne-pain.

CEBU CITY UNITED VENDORS ASSOCIATION:

La Cebu City United Vendors Association (CCUVA) a été créée en 1984 à titre d'association-cadre (Yasmeen, 2001). Aujourd'hui, la CCUVA compte environ 10 000 membres (Felicitas, 2013). De nombreux membres de l'Association, voire la majorité, vendent des produits alimentaires. Son soutien à des politiciens municipaux, l'élection de certains de ses membres à la direction des autorités locales et son inscription à la Securities and Exchange Commission (Commission des valeurs mobilières) ont entraîné une hausse considérable du membership de la CCUVA, dont au moins 75 % sont composés de femmes. Lors de la campagne électorale de 2013, par exemple, la CCUVA a soutenu le candidat à la mairie Michael Rama. L'Association a justifié son appui à la liste de M. Rama par l'engagement de ce dernier à améliorer les kiosques de vente, la protection et la mobilisation sociales, et « la participation de la population pauvre en milieu urbain à la bonne gouvernance. En vertu de la protection sociale, le covenant indique qu'il n'y aura ni démolition, ni éviction en l'absence de certificat de conformité à la Loi sur le développement urbain et le logement » (Felicitas, 2013). Michael Rama a remporté la mairie de Cebu en 2013 et Zenaida C. Amores, l'une des leaders de la CCUVA, est conseillère élue du barangay (quartier) Labangong depuis au moins 2001 (Yasmeen, 2016). Toutefois, Tommy Osmeña a été élu le 30 juin 2016 et les conflits avec les vendeurs ont repris (Fernandez, 2016; Semilla, 2016), peut-être pour des raisons partisans (Blacklisting CCUVA, 2016).

Pays à revenu faible et intermédiaire, les Philippines sont aux prises avec des problèmes d'infrastructure dans les domaines du transport, de l'assainissement et de l'accès à des installations d'entreposage appropriées – et ces problèmes ont des répercussions directes sur les entreprises formelles et informelles. C'est dans ce contexte que doit être située la section suivante, qui porte sur les enjeux politiques stratégiques et les recommandations pratiques qui leur sont associées.

ENJEUX POLITIQUES STRATÉGIQUES ET RECOMMANDATIONS

Les Philippines doivent « adopter l'agro-industrialisation comme l'une des principales stratégies de développement pour les MPME » (Dar, 2017). Pour ce faire, il faut absolument renforcer la capacité des MPME à répondre à la demande intérieure et internationale de nourriture et de produits agricoles, en particulier d'aliments comestibles à valeur ajoutée, compte tenu de l'urbanisation de la population, du développement de la classe moyenne et de la forte présence féminine au sein de la population active, aux Philippines et à l'étranger. Notre étude a fait ressortir les trois enjeux politiques stratégiques suivants et les recommandations nécessitant une attention urgente en ce qui concerne les MPME agroalimentaires :

1. Faciliter et simplifier l'accréditation officielle des microentreprises agroalimentaires, notamment en dehors de la région de la capitale nationale de Manille. Entre autres tactiques spécifiques, il est recommandé de prévoir suffisamment de personnel pour traiter les demandes et appliquer uniformément les lois et règlements, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. En facilitant l'accréditation des MPME, celles-ci auraient plus facilement accès au crédit, ce qui permettrait de renforcer leurs capacités, notamment l'accès à diverses technologies.
2. Investir dans les infrastructures de base, y compris dans les domaines du transport, des communications et de l'assainissement, afin de faciliter le commerce intérieur et international, ainsi que l'accès à des systèmes d'emballage, des installations d'entreposage, etc. Les infrastructures de base comprennent aussi l'eau potable, la réfrigération, les routes et le transport rapide, de même que l'accès à des technologies plus sophistiquées comme la génomique et les actifs numériques.
3. Reconnaître l'importance de l'économie informelle et élaborer des politiques proactives concernant les entreprises agroalimentaires qui ne mettent pas en péril les moyens de subsistance des personnes qui en vivent. Il serait également souhaitable de faciliter l'inscription et l'accréditation.

Le renforcement des capacités des MPME agroalimentaires dans les zones rurales et urbaines des Philippines peut jouer un rôle clé dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire en générant une augmentation des revenus. Les questions relatives au crédit, à l'accès aux marchés, à la vulgarisation, aux infrastructures et à l'éducation doivent absolument être prises en compte pour permettre une stratégie d'agroindustrialisation. Comme le soutient le Dr Rolando Dy, « la volonté politique, tant au niveau national que local, est impérative » et les Philippines peuvent s'inspirer à cet égard des succès de leurs voisins d'Asie du Sud-Est (Dy, 2015).

ÉTUDE DE CAS SUR LE VIETNAM

Située en Asie du Sud-Est, la République socialiste du Vietnam abrite une population de 92,7 millions d'habitants, à 70 % rurale. Son histoire a été façonnée par trois facteurs qui ont rendu sa population particulièrement résiliente : sa proximité avec la Chine, l'impérialisme étranger et les ravages de la guerre. Au cours des 20 dernières années, le pays a connu une croissance économique remarquable et a vu son commerce extérieur augmenter, en plus d'attirer des investissements étrangers, de réduire son niveau de pauvreté et de réaliser des progrès sur le plan humain. Sous l'impulsion des réformes économique et politique mises en œuvre dans le cadre du *Đôi mõi* (renouveau) amorcé en 1986, le Vietnam, qui faisait partie des pays les plus pauvres de la planète, s'est transformé en pays à revenu faible à intermédiaire. Depuis 1990, le PIB par habitant du Vietnam a enregistré l'une des plus fortes croissances au monde, avec une moyenne de 6,4 % par an dans les années 2000 (Forum économique du Vietnam, 2017). Malgré les incertitudes qui pèsent sur l'environnement mondial, l'économie vietnamienne demeure résiliente. Les perspectives à moyen terme du pays restent favorables, avec une hausse du PIB de 6,2 % en 2016 et des vecteurs de croissance fondamentaux (demande intérieure et fabrication destinée à l'exportation) toujours vigoureux. Plusieurs idées ont été avancées pour permettre au Vietnam de pérenniser son développement économique, comme de privilégier l'électronique, la construction navale, les projets environnementaux et d'économie d'énergie, la production d'automobiles et de pièces automobiles, ou encore les investissements dans les technologies de l'information. Parmi ces industries, le gouvernement vietnamien insiste sur le fait que la modernisation continue du secteur agricole est essentielle, car l'agriculture demeurera un important moteur de croissance et de réduction de la pauvreté au Vietnam dans les années à venir (Comité central du Parti communiste du Vietnam, 2008).

CONTEXTE DES ENJEUX AGROALIMENTAIRES PROPRES AU PAYS

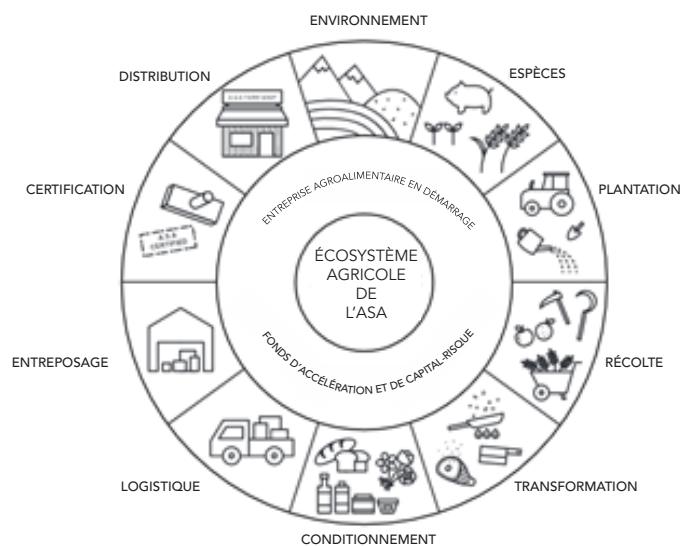
Au Vietnam, 57 % de la population active travaille dans le secteur agricole. La valeur des exportations des produits agroforestiers et aquatiques a atteint plus de 32 milliards \$ US en 2016, soit une augmentation de 5,5 % par rapport à 2015 (ministère de l'Agriculture et du Développement rural, 2014). Le Vietnam est devenu l'un des 25 plus importants pays exportateurs de produits alimentaires au monde (WorldAtlas.com). Toutefois, le secteur agricole génère moins de 20 % du PIB du pays (Banque mondiale, 2017 c). Comme prévu, le complexe agroalimentaire représentera encore 35 à 40 % des emplois au début des années 2030 (Banque mondiale, 2016). Dans les régions rurales,

le PIB par habitant est de seulement 200 \$ US par an, comparativement à la moyenne nationale qui est de 1 600 \$ US. Selon un sondage de l'Institute of Policy and Strategy for Agriculture and Rural Development (IPSARD), le revenu moyen d'un ménage agricole comptant quatre personnes est de 60 000 VND (moins de 3 \$ US) par jour, ce qui est inférieur au seuil national de pauvreté. Un rapport du Central Institute of Economic Management (2015) révèle quant à lui que 56,1 % des ménages agricoles ne sont pas satisfaits de leur vie actuelle et que 45 % d'entre eux sont endettés. Un autre sondage réalisé par l'IPSARD en 2016 montre que plus de 80 % des PME agricoles ont du mal à accéder ou n'ont pas accès aux programmes de prêts gouvernementaux.

Comme d'autres pays fortement tournés vers l'agriculture, l'écosystème agricole du Vietnam est caractérisé par quatre grandes composantes (voir Figure 5) :

1. les facteurs environnementaux;
2. la culture, qui comprend trois étapes principales : la reproduction, la plantation et la récolte;
3. la distribution, qui comprend trois étapes principales : la transformation, le conditionnement et la logistique; et
4. la consommation directe : entreposage, certification et distribution. Le reste de la présente section aborde les enjeux associés à ces quatre grandes composantes du système agroalimentaire vietnamien.

Figure 5. Écosystème agricole du Vietnam



Source : Agriculture Solution Alliance (ASA) Project

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Le système agroalimentaire vietnamien est profondément influencé par les facteurs environnementaux. L'environnement vietnamien a souffert des effets des phénomènes climatiques El Niño et La Niña. Selon le Global Climate Risk Index 2017, le Vietnam fait partie des 10 pays les plus touchés par les retombées des événements météorologiques. D'après la Banque mondiale (2015), les catastrophes naturelles ont provoqué environ 750 décès annuels et une baisse du PIB d'environ 1 % par an au Vietnam.

CULTURE

Près de 80 % du territoire vietnamien est composé de basses terres tropicales, de collines et de hautes terres densément boisées, 39 % du pays étant classé comme terres forestières par le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (ADB, 2013). En 2015, les terres agricoles couvraient 27,3 millions d'hectares, soit 82,43 % de l'utilisation totale des terres au Vietnam. Cependant, la fragmentation des terres agricoles est un problème majeur, le territoire étant dominé par de très petites exploitations agricoles. Les agriculteurs qui cultivent moins de 0,5 hectare occupent 69 % de la surface agricole, contre 25 % pour les exploitations agricoles de 0,5 à 2 hectares et seulement 6 % pour les exploitations agricoles de plus de 2 hectares.

Le delta du Mékong est d'une importance vitale pour la production agricole nationale vietnamienne. Cette région, qui abrite l'un des plus grands deltas au monde et présente de nombreux avantages pour le développement économique, représente environ 55 % de toutes les terres cultivées et environ 71 % des terres consacrées à l'aquaculture au Vietnam. Selon le Southwest Steering Committee (2017), le delta du Mékong fournit plus de 50 % de la production de riz, 90 % du riz exporté, 70 % des fruits, 40 % des pêcheries et 74 % de l'aquaculture dans ce pays.

Le Vietnam est réputé pour ses exportations de produits agricoles comme le café, le poivre, le caoutchouc et le poisson-chat. Le pays produit 50 % des fèves de café robusta de qualité inférieure dans le monde. Le Vietnam est également l'un des berceaux de la civilisation du riz en zones inondées, qui est étroitement associée à la culture vietnamienne, et la production du riz est l'une des principales activités économiques du pays. L'essentiel du travail agricole est traditionnellement effectué par les femmes. Récemment, le pays a commencé à adopter des techniques agricoles plus intensives qui ont contribué à l'augmentation de la productivité, mais qui ont également entraîné des problèmes écologiques et appauvri les sols. Selon un rapport du Plant Protection Department (2016), plus de 3 000 pesticides différents sont actuellement utilisés au Vietnam, pour un volume annuel total de plus de 100 000 tonnes.

Quoique le Vietnam soit l'un des principaux pays exportateurs de produits agricoles au monde, son processus de production est son maillon le plus faible. La plupart des entreprises agricoles relevant du secteur informel, elles ne possèdent pas de marque et n'ont pas recours à des services-conseils. Par conséquent, de nombreux produits agroalimentaires vietnamiens de qualité sont vendus sous les marques de multinationales basées dans d'autres pays. En outre, et bien que le Vietnam ait investi dans l'amélioration de ses méthodes de production agroalimentaire, le gaspillage et le manque d'attention accordée à la qualité et à l'intégrité de la valeur des chaînes logistiques perdurent. Un rapport du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (2014) révèle que le taux de perte moyen de produits alimentaires agricoles est de 25 à 30 % et, selon le ministère de l'Agriculture des États-Unis, 63 % de ces pertes se produisent durant la récolte et le transport des aliments, problèmes auxquels s'ajoutent de mauvaises conditions d'entreposage et de préservation. La faible mécanisation de la production agricole et une capacité de transport limitée expliquent également ces pertes.

DISTRIBUTION

Les produits agricoles vietnamiens sont exportés vers de nombreux pays, dont la Chine (19 %), l'Union européenne (16 %), les États-Unis (13 %), le Japon (8 %) et la Corée du Sud (5 %) (Service des douanes du Vietnam, 2017). Les agglomérations vietnamiennes sont des pôles d'activité économique dynamiques qui représentent le dernier maillon de la chaîne de valeur agroalimentaire. Les grandes villes comme Hô-Chi-Minh-Ville, Hanoï et Hué présentent des enjeux agroalimentaires très différents de ceux des régions rurales. Les marchés, les épiceries, les restaurants et la vente alimentaire, ainsi que les infrastructures d'exportation caractérisent la vie urbaine vietnamienne. De nombreuses entreprises sont informelles, en particulier les entreprises de petite taille, et on estime que 70 à 80 % des femmes travaillent dans l'économie informelle, dont 60 % dans l'agroalimentaire (Nguyen et al, 2014).

CONSOMMATION

Selon le General Statistics Office of Vietnam (GSO), il était prévu que les dépenses par habitant en aliments et en boissons non alcoolisées augmentent de 7 % par année entre 2012 et 2016 pour atteindre 276 \$ en 2016 (GSO, 2016). Comparée à 2004, la consommation moyenne d'aliments par personne a triplé au Vietnam. D'après l'Economist Intelligence Unit (EIU, 2015), la consommation totale des individus et des ménages vietnamiens a atteint 127,7 milliards \$ US, dont 55,3 milliards \$ US en nourriture, boissons et produits du tabac, soit 43,3 % de la consommation totale du pays.

Comme aux Philippines et au Pérou, l'industrie des aliments et des boissons a le vent en poupe au Vietnam à l'heure actuelle. Selon Euromonitor International, comme cité par Acheson (2016, 3), entre 2012 et 2019, le marché des aliments et des boissons devrait afficher une croissance annuelle moyenne de 13,2 % au Vietnam. En 2014, le Vietnam

comptait 285 987 établissements de restauration enregistrés, dont 105 353 restaurants à service complet, 24 942 cafés et bars, 147 508 kiosques de nourriture de rue, 8 152 restaurants rapides et 32 services de livraison à domicile. Ces chiffres ne tiennent pas compte des établissements non enregistrés et donc informels, qui représentent la grande majorité des entreprises de restauration. La chaîne vietnamienne Coffee Bean & Tea Leaf, par exemple, a connu des difficultés à ses débuts. Cependant, elle possède maintenant 13 succursales à Hô-Chi-Minh-Ville et deux à Hanoï. Selon l'un de ses représentants, la chaîne prévoit l'ouverture de trois nouveaux magasins chaque année. Starbucks, qui est arrivé au Vietnam en 2013, possède maintenant 24 succursales dans plusieurs grandes villes.

Au Vietnam, la filière de vente au détail se compose de plus de 1,3 million de petits magasins, souvent des entreprises informelles telles que des marchés traditionnels de produits frais et des comptoirs routiers (voir Figure 6). Cette filière représente plus de 85 % des ventes de biens de grande consommation, soit près de 10 milliards \$ US, selon Nielsen Vietnam (Ryan, 2016). Seuls 15 % des consommateurs se procurent leur nourriture par l'entremise d'une filière de vente au détail de type occidental, c'est-à-dire dans les supermarchés, les hypermarchés et les dépanneurs.

Figure 6. Vendeur dans un comptoir routier à Hô-Chi-Minh-Ville.



Source : Photo de Gisèle Yasmeeen.

DÉFINITION OFFICIELLE DES MPME AU VIETNAM ET STATISTIQUES CONNEXES

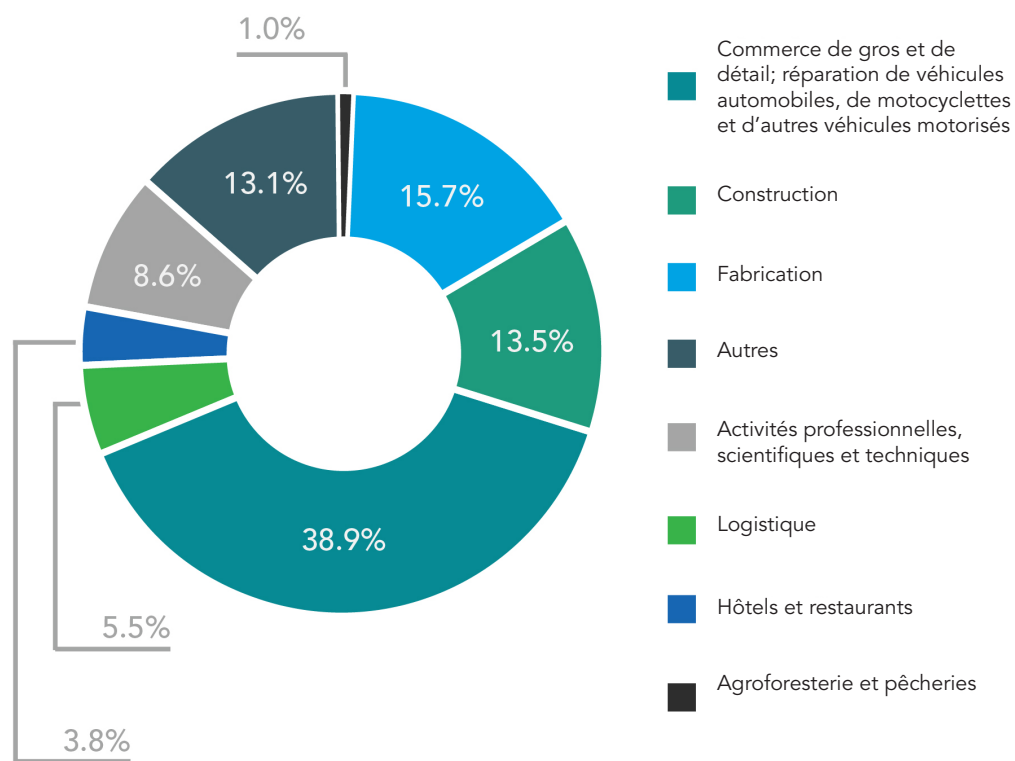
La définition des MPME au Vietnam a été promulguée par le Décret no 56/2009/ND-CP et n'a pas changé depuis :

Les petites et moyennes entreprises sont des établissements commerciaux qui ont enregistré leur raison sociale conformément à la loi et se divisent en trois niveaux : très petites, petites et moyennes entreprises, selon l'importance du total de leurs fonds propres (équivalent au total des actifs identifiés dans le bilan comptable de l'entreprise) ou du nombre moyen de travailleurs (le total des fonds propres est le critère prioritaire), concrètement comme suit (définition et tableau tirés de Ricky, 2011) :

	Très petites entreprises	Petites entreprises		Entreprises moyennes	
	Nombre de travailleurs	Total des fonds propres	Nombre de travailleurs	Total des fonds propres	Nombre de travailleurs
I. Agriculture, foresterie et pêche	10 personnes ou moins	20 milliards VND ou moins	De 10 à 200 personnes	De 20 à 100 milliards VND	De 200 à 300 personnes
II. Industrie et construction	10 personnes ou moins	20 milliards VND ou moins	De 10 à 200 personnes	De 20 à 100 milliards VND	De 200 à 300 personnes
III. Commerce et service	10 personnes ou moins	10 milliards VND ou moins	De 10 à 50 personnes	De 10 à 50 milliards VND	De 50 à 100 personnes

Selon le General Statistics Office du Vietnam, le pays comptait environ 612 000 établissements officiellement enregistrés au début de l'année 2017 (voir Figure 7).

Figure 7. MPME par secteur au Vietnam



Source : General Statistics Office et Vietnam Business Annual Report 2015.

Plus de 96 % des entreprises officielles au Vietnam sont des micro et petites entreprises, tandis que 2 % sont des entreprises moyennes et les quelque 2 % restants sont des grandes entreprises. Depuis longtemps, les MPME sont une source majeure d'emplois et environ 51 % de la population active travaille dans des entreprises formelles. Selon la National Assembly of the Vietnam Association of Small and Medium Enterprises, les MPME étaient responsables de plus de 40 % du PIB vietnamien en 2016. Les MPME contribuent à la création de plus d'un million de nouveaux emplois chaque année. Comparativement à d'autres secteurs économiques, seules 4 400 entreprises investissent directement dans l'agriculture, bien que le Vietnam soit souvent considéré comme un pays offrant de nombreux avantages sur le plan agricole, ce qui représente à peine 1 % du nombre total d'entreprises du pays.

Cependant, ces chiffres ne comprennent pas les entreprises semi-formelles et informelles¹⁰, qui représentent une part considérable des entreprises du secteur agroalimentaire. Selon les données du General Statistics Office (GSO, 2017), on dénombre près de 4,7 millions d'entreprises familiales formelles et semi-formelles au Vietnam, dont les actifs totaux sont estimés à 288,2 millions \$ US, qui génèrent des revenus de 96,2 millions \$ US et emploient près de huit millions de personnes.

OBSTACLES, POSSIBILITÉS ET EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Au Vietnam, le secteur agroalimentaire fait face à trois grands défis : le manque de capital pour les projets agricoles de grande envergure, l'absence d'agilité et de connexions avec les marchés pour les produits agricoles, et la faible valeur ajoutée de la plupart des produits agroalimentaires vietnamiens. La faible valeur ajoutée des produits s'explique principalement par une application insuffisante et inefficace de la science et des technologies à leur culture et à leur transformation, ainsi qu'à des questions de droits d'utilisation des sols.

OBSTACLES

Dans une entrevue, le Dr Ngô Kieu Oanh, PDG d'ATC Vietnam et éminent expert de l'Académie des sciences et de la technologie du Vietnam, mentionne que le manque de financement est la cause principale du manque d'intérêt des Vietnamiens pour l'agroalimentaire. Toutefois, la Banque d'État du Vietnam a récemment annoncé une décision concernant un programme de prêts visant à encourager le développement d'une agriculture de pointe et d'une agriculture « propre » à la demande du gouvernement. Ce programme est doté d'un budget de 100 000 milliards VND pour promouvoir l'agriculture de pointe (Décision no 813/QĐ-NHNN, 2017). Cependant, les critères et les mécanismes relatifs à l'agriculture propre et à l'agriculture de pointe demeurent flous. Par ailleurs, l'agriculture de pointe nécessite des immobilisations importantes et à long terme et est associée à des risques élevés, si bien que les banques commerciales hésitent à investir dans les technologies agricoles. Par conséquent, les entreprises vietnamiennes se tournent traditionnellement vers des prêts dont le taux d'intérêt annuel est d'environ 11 % lorsqu'elles ont besoin de capitaux. En parallèle, les entreprises étrangères empruntent à des taux d'intérêt de 5 % par an en Chine et de

¹⁰ Le Vietnam possède deux types « d'entreprises familiales ». Les premières sont considérées comme « semi-formelles », ce qui signifie que l'entreprise doit s'enregistrer en déclarant un siège social dans un secteur d'activité précis et qu'elle ne doit pas employer plus de 10 personnes. Ces entreprises n'ont pas de sceau de société ni de statut juridique à part entière et elles n'ont pas à payer d'impôt forfaitaire (Deloitte, 2015). Toutefois, les entreprises familiales actives dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et du colportage, ainsi que celles qui offrent des services à faible valeur ajoutée ne sont pas enregistrées et sont considérées comme informelles.

3 % par an en Thaïlande (Dr Le Dang Doanh, CIEM, 2015). Les entreprises étrangères sont donc avantagées lorsqu'elles investissent au Vietnam. De plus, elles bénéficient de politiques prioritaires que leurs gouvernements accordent aux entreprises qui investissent à l'étranger. Il existe des sources de financement pour l'agriculture de pointe au Vietnam, mais les conditions d'accès à ces capitaux sont compliquées par la lourdeur des procédures administratives. Qui plus est, la propriété d'actifs agricoles tels que les serres, les abris en filet, les ateliers et l'équipement n'a pas encore été certifiée comme garantie par des agences compétentes.

À l'heure actuelle, dans le monde agricole vietnamien, les bonnes récoltes sont vendues à bas prix et les mauvaises récoltes à prix élevé. Plusieurs causes sont à l'origine de cette situation. Premièrement, la production agricole du Vietnam est encore fragmentée : la plupart des exploitants utilisent des approches traditionnelles, plutôt que de travailler dans le cadre d'un plan gouvernemental stratégique.

Selon Nielsen, dans les régions rurales du Vietnam, environ 24 millions de personnes utilisent Internet, soit approximativement le même nombre qu'en milieu urbain, et on compte environ 22,5 millions d'utilisateurs Facebook, soit un million de moins qu'en milieu urbain (Nielsen, 2017). Voilà qui peut expliquer pourquoi la majorité des agriculteurs n'ont toujours pas accès à l'information relative au plan agricole national. Faute d'information et exploitant de petites surfaces arables, les agriculteurs ont tendance à se concentrer sur certaines cultures. Deuxièmement, l'achat de produits agricoles ne se fait pas directement entre l'agriculteur et le manufacturier, mais passe par des « courtiers ». Ces intermédiaires ne divulguent aucun renseignement sur les prix du marché et surfacturent souvent les agriculteurs. Par ailleurs, les agriculteurs vietnamiens travaillent souvent à petite échelle à l'aide de techniques traditionnelles et ne sont pas en mesure d'entreposer et de préserver adéquatement leurs récoltes, ce qui entraîne des pertes importantes. Troisièmement, le principal marché d'exportation du Vietnam est la Chine. Selon le Vietnam Industry and Trade Information Center (2016), 70 % de tous les légumes produits au Vietnam sont exportés en Chine. Par conséquent, lorsque ce marché subit de légères fluctuations, l'agriculture vietnamienne subit souvent de lourdes pertes.

UNE CHUTE DE PRIX CATASTROPHIQUE :

Selon le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le Vietnam abrite 1 700 hectares de culture tissulaire de banane concentrés dans les districts de Trang Bom, Thong Nhat, Dinh Quan et Tan Phu (Cao Tan, 2017). « La culture tissulaire est une science qui consiste à multiplier différents plants végétaux exempts de maladies pour obtenir des copies identiques de la même variété sans modifier le goût ni les autres caractéristiques physiques de la plante » (Makara, 2015). Ces bananes sont principalement vendues à des courtiers, puis exportées en Chine. Depuis janvier 2017, la Chine a réduit ses achats de produits agricoles au Vietnam, provoquant une baisse spectaculaire du prix des bananes vietnamiennes, qui a chuté à 1 000-2 000 VND, soit 10 fois moins que leur cours à la même période en 2016. De nombreuses surfaces cultivées ont donné de bonnes récoltes, mais, faute de pouvoir vendre leur production, les agriculteurs sont contraints de laisser les fruits pourrir sur pied ou de les transformer en nourriture pour animaux (VTC16, 2017).

Enfin, les droits d'utilisation des sols sont l'un des principaux problèmes de l'agriculture vietnamienne. Si la loi foncière de 2013 renforce les titres fonciers, elle continue d'imposer des restrictions sur la durée des droits d'utilisation des sols, la superficie par ménage, le choix des cultures, et le transfert et les échanges de terres. Ces règlements visent à garantir un accès égal à la terre aux populations rurales, mais elles limitent le regroupement des parcelles et nuisent aux investissements à long terme. D'autre part, avec environ 13 millions de fermes familiales d'une superficie moyenne de 0,3 hectare chacune, il est difficile d'adopter des politiques d'industrialisation de l'agriculture, de production à grande échelle et d'application des technologies pour créer de grandes zones de production et des chaînes agroalimentaires à forte valeur ajoutée.

POSSIBILITÉS

Le développement d'une agriculture de pointe est devenu indispensable au Vietnam pour améliorer la productivité et la qualité des produits agricoles et résoudre les problèmes de sécurité alimentaire. En parallèle, il est nécessaire de protéger l'environnement, de favoriser le développement économique et d'accroître la valeur ajoutée du travail agricole. Le Vietnam possède un énorme potentiel de développement agricole de pointe, ce qui explique pourquoi plusieurs grands groupes locaux comme Vinamilk, TH True Milk et Duc Long Gia Lai se sont aventurés dans ce secteur. D'après les cibles nationales, en 2020, le Vietnam possèdera 200 entreprises agricoles de haute technologie et 10 zones agricoles de haute technologie. Toutefois, selon Ngo Tien Dung, secrétaire général de l'Association of Hi-tech Application Agricultural Enterprises, le Vietnam ne compte actuellement que 22 entreprises agricoles de haute technologie

parmi les milliers d'entreprise agricoles du pays. Les entreprises ont beaucoup de difficultés à obtenir une aide financière et des incitatifs à l'investissement, et il leur faut beaucoup de temps pour amortir les fonds de lancement. Néanmoins, certains exemples de bonnes pratiques méritent d'être mentionnés.

HACHI, UN SYSTÈME AGRICOLE INTELLIGENT :

Hachi est un groupe vietnamien composé de jeunes passionnés et d'experts renommés. Cette jeune entreprise très prometteuse utilise l'Internet des objets pour faire pousser des légumes hydroponiques au moyen d'applications pour téléphone intelligent. Hachi participe également à la construction de grandes exploitations agricoles de 1 000 à 5 000 mètres carrés à Bac Ninh, Vung Tau, Da Lat et près de Hô-Chi-Minh-Ville. Si les technologies employées par Hachi ne sont pas nouvelles, elles sont adaptées aux caractéristiques du Vietnam et faciles à utiliser. Hachi a beaucoup apporté au Vietnam, notamment en développant une agriculture efficace basée sur des technologies adéquates. Hachi met également au point des mesures visant à contrer les effets des changements climatiques et la contamination des sols – dont la salinisation – consécutive à l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques au cours des 10 dernières années. Enfin, grâce à un processus indépendant allant de la production à la distribution, Hachi a créé une source d'aliments propres et sains (entrevue avec Dang Xuan Truong, PDG de Hachi).

Un article du Vietnam Investment Review nous fournit un autre exemple de bonnes pratiques :

Par conséquent, les experts suggèrent d'attirer des investissements en agriculture en faisant la promotion d'un modèle de partenariat public-privé semblable à celui qui est utilisé dans la province de Quang Ninh. Jusqu'à présent, les résultats de cette province sont encourageants. En vertu de ce modèle, l'État fixe des normes et met en œuvre des politiques concrètes qui encouragent les entreprises à utiliser des technologies avancées en agriculture. Le gouvernement prévoit également des zones de production agricole et clarifie ses politiques à l'intention des agriculteurs et des entreprises. Les villes et les provinces peuvent donc travailler en étroite collaboration avec les entreprises durant la mise en œuvre du projet pour libérer de l'espace, convaincre les résidents locaux de soutenir les entreprises, et mettre en place un service d'assistance téléphonique afin d'aider les entreprises à surmonter les obstacles (Vietnam Investment Review, 2016).

Selon le ministère de la Santé, on dénombre chaque année 200 000 nouveaux cas de cancer au Vietnam, dont 35 % sont liés à la consommation d'aliments contaminés (Prof. Nguyen Lan Dung, 2016). Cette situation stimule la demande d'aliments biologiques

et de légumes hydroponiques, souvent offerts dans des chaînes telles que Uncle Tom et Tran Gia. Lancée en 2010, la chaîne Uncle Tom possède maintenant 22 magasins à Hanoï. Chaque jour, ces magasins stockent de deux à trois tonnes de fruits et légumes. D'autre part, la qualité des sols se détériore, avec une contamination saline présente dans les 13 villes et provinces du delta du Mékong (Department of Irrigation, MARD, 2016). Ce phénomène contribue lui aussi à une hausse de la demande de fruits et légumes biologiques. Vinamit Organics, par exemple, a été fondée en 1988 à Binh Duong et se spécialise dans les aliments biologiques séchés, en particulier les fruits.

Les exportations représentent 60 % des ventes de l'entreprise, même si Nguyen Lam Vien, son fondateur, reconnaît que le marché intérieur est en croissance. Vinamit a connu une croissance de 30 % au cours des cinq dernières années et compte maintenant 500 employés. L'étude de cas qui suit est un autre exemple du développement du marché des aliments biologiques.

LE MARCHÉ DE LÉGUMES « VERTS » DE VINECO :

Le 23 juin 2016, VinEco Agricultural Development Investment Company (VinEco), ou Vingroup, a officiellement lancé son premier marché de légumes « verts », qui comprend plus de 20 variétés de légumes germés et 12 variétés de légumes hydroponiques, pour des ventes de 500 à 700 kilos par jour. Le système de serres de Tam Dao VinEco couvre une superficie de 1,5 hectare et fait appel à une technologie mise au point par Teshuva Agricultural Projects (TAP, Israël), l'une des seules entreprises au monde spécialisées dans la germination. La technologie de germination des pousses de TAP, notamment, repose sur un système d'alimentation automatique en circuit fermé qui permet une culture « ultrapropre » et donc la production d'aliments sains. Grâce à cette technologie, les plantes sont nourries directement à la racine, ce qui optimise leur processus de croissance. Le système de serre permet de protéger les légumes des nuisibles et donc de réduire l'utilisation d'insecticides, garantissant ainsi la salubrité et l'innocuité des aliments. Les légumes produits par VinEco sont distribués à grande échelle dans le nord du Vietnam par le réseau Vinmart. (Vingroup.net)

Une part importante de la population vietnamienne est âgée de moins de 30 ans. Ces jeunes disposent de revenus qui vont croissant, mènent une vie active et sont de plus en plus influencés par les tendances culturelles occidentales – autant de facteurs qui changent leurs habitudes de consommation. Au Vietnam, la demande de produits agricoles de base et de produits alimentaires est considérable et augmente régulièrement, et les consommateurs démontrent un intérêt grandissant pour les saveurs et les produits occidentaux, un phénomène très attrayant pour les détaillants locaux et étrangers de l'industrie des aliments et des boissons. Selon Euromonitor

International, en 2015, la restauration rapide a généré des recettes de 747,2 millions \$ US au Vietnam, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2014. La croissance accélérée des chaînes de restauration rapide et des cafés du secteur formel a également stimulé l'activité des entreprises informelles qui desservent ce secteur, notamment les fournisseurs de produits de boulangerie, de produits laitiers, de viande et volaille. De plus, la croissance de l'industrie touristique a entraîné une augmentation de la demande de bœuf, de fromage, de fruits de mer, de vin et de condiments, des produits utilisés dans les restaurants occidentaux, japonais et internationaux. Des fonds étrangers ont injecté des millions de dollars dans de nouvelles chaînes de restauration au Vietnam, où une population nombreuse et une classe moyenne en plein essor devraient fournir un terrain propice à la croissance de l'industrie des aliments et des boissons. La chaîne de cafés Kafe, fondée par Dao Chi Anh, qui a convaincu Cassia Investments (Hong Kong) d'investir 5,5 millions \$ US dans son entreprise, illustre bien cette tendance.

ENJEUX POLITIQUES STRATÉGIQUES ET RECOMMANDATIONS

Le Vietnam doit faire des efforts pour centraliser sa production agroalimentaire afin de créer des chaînes de valeur durables à forte valeur ajoutée, et s'adapter aux changements climatiques pour permettre aux produits agricoles vietnamiens de conserver leur part de marché à l'international sans perdre de terrain sur un marché intérieur en pleine croissance. Notre étude a fait ressortir les trois enjeux politiques stratégiques suivants et les recommandations nécessitant une attention urgente en ce qui concerne les MPME agroalimentaires :

1. Le gouvernement vietnamien devrait mettre en place des mécanismes d'accès aux sources de capitaux plus transparents en termes de taux d'intérêt et de méthodes. Les taux d'intérêt devraient satisfaire les attentes des courtiers tout en demeurant entre 3 % et 5 %. Les organismes de crédit qui s'adressent au secteur agricole devraient accorder des prêts concordant avec le cycle de vie des plantes et du bétail et non pas basés sur des périodes fixes de six ou douze mois.
2. Il est également nécessaire d'élaborer des politiques et des programmes publics dans le but d'améliorer la compétitivité des MPME et de promouvoir l'innovation à l'ère numérique.
3. Le gouvernement vietnamien doit garantir la sécurité alimentaire de sa population en favorisant une agriculture durable et adaptée aux changements climatiques.

ÉTUDE DE CAS SUR LE PÉROU

La République du Pérou, un État unitaire de l'ouest de l'Amérique latine, abrite une population de 31 millions d'habitants, dont 21,4 % sont définis comme ruraux (FAOSTAT, 2016). Le pays, qui se distingue par sa grande biodiversité, est divisé en trois régions climatiques et topographiques : la zone côtière aride, la cordillère des Andes et la jungle amazonienne. Cette géographie particulière fait de la logistique et de l'accès à l'eau un enjeu majeur et les riches ressources naturelles du Pérou font aujourd'hui l'objet d'une dégradation environnementale et de conflits relatifs à l'utilisation des terres (USAID, 2016). Qui plus est, comme les Philippines et le Vietnam, l'agriculture péruvienne est confrontée à des problèmes découlant directement des changements climatiques (ITC, 2015).

Le Pérou est un pays multiculturel où se mêlent peuples autochtones, descendants de colons espagnols et descendants d'immigrants asiatiques – notamment chinois et japonais. En ce qui concerne la propriété des terres et malgré des avancées au cours des dernières années, la situation concernant les titres de propriété foncière demeure problématique, en particulier dans les communautés autochtones et paysannes (USAID, 2016). Le Pérou a été considéré comme un pays phare en termes de performance économique par la Banque mondiale, qui le classe aujourd'hui parmi les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure, avec 3 % de la population vivant avec moins de 1,90 \$ US par jour et 22 % de la population sous le seuil national de pauvreté (Banque mondiale, 2016). La croissance économique rapide du pays dans les 25 dernières années a fait considérablement reculer la pauvreté (Banque mondiale, 2017, 9). Bien que présenté comme un « élève-modèle » par la Banque mondiale, la persistance des inégalités et le lourd tribut social et environnemental payé par le Pérou dans sa marche vers le développement ont été critiqués (Oakland Institute, 2015).

CONTEXTE DES ENJEUX AGROALIMENTAIRES PROPRES AU PAYS

Malgré des progrès économiques rapides, le Pérou demeure aux prises avec la pauvreté. Tout comme aux Philippines, les agriculteurs péruviens – quoiqu'ils privilégient une agriculture de subsistance – doivent avoir recours à plusieurs sources de revenus pour survivre (Escobar et al, 2015). Cependant, au Pérou, la pauvreté est surtout rurale, la moitié des personnes pauvres et 80 % des personnes extrêmement pauvres vivant en milieu rural (Banque mondiale, 2016, 31-32). Dans ce milieu, l'accès aux services de

base tels que l'assainissement demeure difficile. Le Pérou est une société fortement urbanisée où 80 % de la population réside en milieu urbain (Banque mondiale, 2016, 9) et où seulement 26 % de la population active travaille dans le secteur agricole (Trading Economics, 2017). La plus grande partie de l'économie péruvienne reste informelle, y compris le système agroalimentaire. Le secteur agricole est à 97 % informel (CEPLAN, 2016, 8), tout comme le sont la plupart des entreprises agroalimentaires à valeur ajoutée. L'économie informelle représentait environ 19 % du PIB en 2013 et devrait demeurer une caractéristique notable de l'économie péruvienne jusqu'en 2050 (CEPLAN, 2016, 7).

L'accès à l'eau est l'un des éléments distinctifs du système agroalimentaire péruvien, en partie en raison de l'aridité d'une partie du territoire, mais aussi de la concurrence à laquelle se livrent les sociétés d'extraction minière pour cette ressource (Peperkamp, 2016). Le Pérou se distingue également par les différents modèles agricoles qu'on y trouve : la côte accueille 11,5 % des terres cultivées et privilégie une agriculture moderne ainsi qu'une concentration de la propriété foncière; les hauts-plateaux représentent 57 % des terres cultivées et sont dominées par les petites exploitations agricoles (Banque Mondiale, 2016, 164); enfin, le bassin amazonien abrite 31 % des terres cultivées et le secteur agroalimentaire y est en plein essor. Le Pérou est un pays exportateur net de produits alimentaires, avec en tête de liste le coton, le sucre, le cacao et le café. C'est également le deuxième plus grand exportateur mondial de cacao biologique. L'horticulture – en particulier la culture des mangues, du raisin, des bananes, des asperges, des artichauts et des avocats, bien qu'il ne s'agisse pas de produits d'exportation traditionnels – est un secteur très prometteur en forte croissance (Peperkamp, 2016). Selon l'un de nos informateurs clés, de petits producteurs péruviens connaissent du succès dans l'exportation de produits biologiques sur les marchés internationaux (Villarán de la Puente, 2017).

Tout comme aux Philippines et au Vietnam, la population urbaine du Pérou stimule la demande de produits agroalimentaires locaux. Le potentiel de croissance le plus prometteur et les possibilités les plus intéressantes pour les produits alimentaires à valeur ajoutée au Pérou sont et continueront d'être générés par une classe moyenne en plein essor (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2010). Les dépenses alimentaires annuelles par habitant s'élevaient à 1 432 \$ US en 2015 et ont augmenté de 5 % par an depuis 2009 (Knoema, 2017). Les ménages urbains sont nettement plus aisés que les ménages ruraux et dépensent 2,5 fois plus que ces derniers en nourriture (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2010).

On observe des tendances encore plus marquées dans le secteur de la restauration. Au début des années 2000, le Pérou a connu un boum gastronomique sous l'impulsion de chefs créatifs comme Gastón Acurio et Rafael Osterling. Selon Apega, la Société péruvienne de gastronomie, la restauration aurait généré 25 milliards PEN (6,5 milliards \$ US ou 8,1 milliards \$ CA) en 2016. Selon l'un de nos informateurs clés qui siège au conseil d'administration d'Apega, Fernando Villarán de la Puente, doyen

de la Faculté de génie et de gestion à l'Universidad Antonio Ruiz de Montoya à Lima et ancien ministre du Travail, l'Apega compte des membres issus de toute la chaîne de valeur alimentaire locale et a pour mission de promouvoir les petits producteurs et les MPME agroalimentaires. Le festival « Mistura » organisé chaque année par la Société a contribué à faire connaître les petits producteurs péruviens grâce à ses campagnes de publicité. Le Pérou est aujourd'hui considéré comme la « capitale » gastronomique de l'Amérique latine (Teigel, 2016).

Enfin, comme aux Philippines et au Vietnam, les consommateurs péruviens sont de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux et une majorité de jeunes consommateurs (60 %) privilégieraient les commerces et les produits qui se disent respectueux de l'environnement (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2010).

DÉFINITION OFFICIELLE DES MPME AUX PHILIPPINES ET STATISTIQUES CONNEXES

Au Pérou, les micro, petites et moyennes entreprises ont été définies en 2003 par l'article 2 de la Loi no 28015 comme « l'unité économique constituée par une personne physique ou une personne morale, sous toute forme d'organisation ou d'administration des affaires prévue dans la présente législation, dont le but est d'exercer des activités d'extraction, de transformation, de production, de mise en marché de produits ou de prestation de services » (traduction).

Le 2 juillet 2013, le Congrès de la République a promulgué la loi no 30056, qui « modifie diverses lois afin de faciliter l'investissement et de stimuler le développement de la production et la croissance des activités commerciales » (traduction). Cette loi prévoit notamment des amendements à plusieurs lois et définit les micro, petites et moyennes entreprises selon le niveau de leurs ventes annuelles en unités d'imposition fiscales (UIT). Ainsi, les microentreprises sont celles ayant des ventes maximales de 150 UIT, les petites entreprises sont celles dont les ventes annuelles sont comprises entre 151 et 1 700 UIT, et les entreprises moyennes sont celles dont les ventes annuelles sont comprises entre 1 701 et 2 300 UIT.

Comme l'indiquait le ministère de la Production (2015) d'après les renseignements fournis par le Peruvian National Institute of Statistics and Informatics, en 2015, des 1 691 462 entreprises enregistrées au Pérou, 99,5 % des entreprises formelles étaient des MPME (voir Figure 8). Ces chiffres n'incluent pas les entreprises informelles. Des 1 682 681 MPME formellement enregistrées, 1 607 305 étaient des microentreprises. Les petites entreprises étaient au nombre de 70 664 et le reste, soit 2 712 entreprises, était des entreprises moyennes. Toutefois, même si les grandes entreprises ne représentent que 0,5 % des entreprises du pays, elles génèrent près de 80 % du total des ventes. Les MPME formelles fournissent du travail à plus de 1,6 million de personnes, dont 1,4 million sont employées par des microentreprises. La Figure 8 montre la répartition des MPME formelles par secteur d'activité. On peut supposer que, parmi les entreprises actives dans le secteur manufacturier, bon nombre d'entre elles sont des entreprises de transformation alimentaire.

Figure 8. Répartition des MPME formelles au Pérou selon la Classification internationale type, par industrie (CITI)

CATÉGORIE D'ENTREPRISE	TOTAL DES MPME FORMELLES AU PÉROU, PAR INDUSTRIE (CITI)	POURCENTAGE
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL	745 295	44 %
IMMOBILIER, LOCATION ET SERVICES AUX ENTREPRISES	226 459	13 %
AUTRES SERVICES COMMUNAUTAIRES, SOCIAUX ET PERSONNELS	174 470	10 %
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	148 732	9 %
TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET COMMUNICATIONS	130 723	8 %
HÔTELS ET RESTAURANTS	117 969	7 %
CONSTRUCTION	55 083	3 %
AGRICULTURE, BÉTAIL, CHASSE ET FORESTERIE	24 184	1 %
SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ (PRIVÉS)	22 674	1 %
ENSEIGNEMENT (PRIVÉ)	15 090	1 %
MINES ET CARRIÈRES	13 669	1 %
PÊCHE	3 497	0 %
SERVICES FINANCIERS	3 383	0 %
DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET D'EAU	1 453	0 %
TOTAL	1 682 681	

Source : Ministère de la Production du Pérou, 2015, p. 119 (traduction).

Là encore, ces chiffres ne tiennent pas compte de l'économie informelle, prédominante au Pérou. Une étude récente du National Center for Strategic Planning (CEPLAN) (2016) sur l'économie informelle prévoit que le caractère informel demeurera une caractéristique importante de l'économie péruvienne au moins jusqu'en 2050.

Bien que le pourcentage de travailleurs informels hors du secteur agricole soit passé de 75 % en 2004 à 64 % en 2013, le total de 74 % de travailleurs employés par le secteur informel est l'un des plus élevés d'Amérique latine. Selon l'agence de la statistique du Pérou, les segments les plus susceptibles d'être employés de façon informelle sont les femmes (76 %), les moins de 30 ans (80 %), les personnes n'ayant pas suivi d'études secondaires (95 %), les personnes n'ayant pas suivi d'études collégiales (79 %), les travailleurs à faible revenu (99 %) et les ouvriers agricoles (97 %). (Peru Reports, 2016, mentionnant CEPLAN, 2016).

Quoique le CEPLAN indique que certaines lois du travail particulièrement contraignantes (et difficiles à modifier) favorisent le travail informel, des auteurs comme Chahuara Vargas et Baldeón Paucar avancent que la persistance de l'économie informelle au Pérou est due à une exclusion socioéconomique systématique (Chahuara Vargas et Baldeón Paucar, 2011).

OBSTACLES, POSSIBILITÉS ET EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Cette section présente un résumé des obstacles et des possibilités qui se présentent aux MPME agroalimentaires du Pérou selon les observations tirées de notre analyse documentaire et nos entrevues avec des informateurs clés. Cette section aborde aussi le rôle des jeunes, les enjeux liés au genre et l'utilisation de la technologie. De plus, elle comprend quelques capsules qui mettent en lumière des exemples de bonnes pratiques.

OBSTACLES

Si l'accès au financement est assurément difficile pour les MPME péruviennes, l'accès à l'eau à des fins agricoles et de transformation alimentaire est l'un des principaux obstacles auxquels elles font face. La richesse en minéraux du sous-sol péruvien explique le conflit d'intérêt entre l'agriculture et les mines en ce qui concerne l'accès à l'eau. De plus, les activités minières tendent à contaminer l'eau.

L'exceptionnelle informalité du système agroalimentaire péruvien (y compris les MPME) représente un autre défi de taille. Comme nous l'avons observé aux Philippines et au Vietnam, cette informalité s'accompagne d'une difficulté d'accès au crédit, aux technologies et aux marchés appropriés. Elle est également associée à un manque d'information sur le marché et ses prix, si bien que les entreprises informelles surpaient souvent leurs fournisseurs et accumulent des dettes auprès des prêteurs.

Les marchands d'aliments, de plats préparés et de produits agricoles considèrent également que le surcoût des matières premières résultant du prix artificiellement élevé des aliments constitue un problème majeur qui a des répercussions sur leurs moyens de subsistance. Dans leur cas, la concurrence accrue et leur incapacité à négocier de meilleurs prix avec leurs fournisseurs les empêchent d'augmenter leurs prix et les obligent à emprunter auprès de prêteurs informels qui pratiquent des taux d'intérêt élevés. (IEMS, 2014, 3)

Toutefois, contrairement à la situation qui prévaut aux Philippines et au Vietnam, le gouvernement péruvien semble conscient de la situation, comme le montre le rapport sur l'économie informelle publié par le CEPLAN en 2016. En ce qui concerne le crédit, Young (2017) rapporte que les banques péruviennes consentent de plus en plus de prêts aux MPME formelles. De plus, en juillet 2016, la Banque interaméricaine de développement a annoncé qu'elle accordait au Pérou un prêt de 40 millions \$ US pour « promouvoir l'innovation, le développement et le renforcement des capacités techniques des micro, petites et moyennes entreprises » (MPME). Ce prêt est administré par le ministère de la Production, par l'intermédiaire du Programme national d'innovation pour la compétitivité et la productivité. Le projet comprend une contrepartie locale de 60 millions \$ US (IDB, 2016).

Quelques exemples de bonnes pratiques illustrent le potentiel des MPME au Pérou et les écueils auxquels elles font face. Ces exemples, combinés à certains renseignements tirés des statistiques, des entrevues et de l'analyse documentaire, renforcent la pertinence de certaines des questions soulevées et nous permettent de conclure sur certaines suggestions clés en matière de politiques.

QUARTIER CHINOIS, LIMA (CALLE CAPON) :

Le Pérou abrite l'une des plus importantes populations d'ascendance chinoise en Amérique latine. Le quartier chinois de Lima se concentre autour de la Calle Capón (rue Capon). En 1996, un partenariat public-privé a été mis sur pied en collaboration avec la communauté sino-péruvienne dans le but de décongestionner ce secteur. Sous la direction du maire de l'époque, Alberto Andrade, un plan communautaire détaillé a été élaboré, basé sur un engagement sincère et une responsabilité partagée de la communauté avec la municipalité en matière de développement et d'entretien. La Ville de Lima a accepté de fournir les services de base tels que le nettoyage et la réfection des trottoirs, ainsi que des espaces de vente adéquats pour les « chifas » (les restaurants et vendeurs de cuisine chinoise) dans des galeries attrayantes, ce qui permettrait d'améliorer la circulation tout en maintenant et en augmentant les sources de revenus potentielles. Une campagne de financement a également été lancée auprès de la communauté chinoise, en collaboration avec la chaîne d'épicerie Wong's. Cette initiative a permis une revitalisation urbaine inclusive où les produits alimentaires chinois ont joué un rôle de catalyseur d'investissements – y compris de visites touristiques – dans le quartier, menant à la création d'entreprises et d'emplois de toutes sortes. Ce projet est considéré comme un exemple de développement réussi d'un regroupement agroalimentaire en milieu urbain. (Yamada et Chacaltana, 2007, 63-73)

Le Gran Mercado Mayorista de Lima (le principal marché de gros de Lima) est un autre exemple de bonne pratique, bien que sa mise en œuvre n'ait pas connu le même succès. Créé il y a plus de 70 ans, le marché traditionnel de Lima, « La Parada », est situé dans le quartier des affaires. Après des années de congestion et de problèmes concernant l'hygiène des lieux, un nouveau marché a été construit à Santa Anita, en périphérie de la ville. Si beaucoup ont vu l'arrivée de ce marché moderne comme un progrès, d'autres se sont inquiétés de la façon dont la transition avait été menée, notamment parce que les marchands traditionnels de La Parada ont été chassés de leurs kiosques de vente, qui ont ensuite été démolis (El fin del Mercado de La Parada, 2016). Cette transition suscite encore aujourd'hui la controverse. De nombreux marchands continuent d'exercer leurs activités à La Parada en raison de sa position centrale et de sa proximité d'importants axes routiers. Les marchands de La Parada se sont aussi rassemblés pour faire valoir leur cause. C'est notamment le cas de l'organisation FEDEVAL (Castellanos, 2014). Qui plus est, bien que le nouveau marché de gros soit une structure imposante et moderne vouée à jouer un rôle transformateur dans le système de distribution alimentaire du pays et de la ville, il peine à se développer en raison de sa position excentrée et éloignée des grands axes de transport (voir Figure 9).

Figure 9. Le Gran Mercado Mayorista en périphérie de Lima.



Source : photographie de Gisèle Yasmeeen, 2016.

Certains travailleurs, comme les *stevedores*, qui portent de lourdes charges sur leur dos, sont employés de façon informelle et dans des conditions dangereuses, bien qu'ils aient commencé à se syndiquer (El Comercio, 2017). De plus, la vente informelle se poursuit dans le nouveau marché de gros (Castellanos, 2014). Sous le couvert de l'anonymat, un interviewé nous a également mentionné que La Parada est le théâtre de nombreuses activités illégales qui dépassent les seules notions de secteurs formel et informel.

Enfin, l'un de nos informateurs clés a identifié le programme Sierra Productiva, dirigé par l'Institute for Alternative Agriculture, comme un autre exemple de bonne pratique. Sous l'égide de ce programme, de petits exploitants agricoles ont eu accès à 18 technologies essentielles qui leur ont permis d'améliorer leur revenu et leur qualité de vie. Ce programme fondé par Carlos Paredes Gonzales à Cuzco a depuis été reproduit un peu partout dans le pays (Villarán de la Puente, 2017).

POSSIBILITÉS

Certains risques pourraient se transformer en possibilités pour les MPME agroalimentaires du Pérou. Trois d'entre eux méritent une attention particulière. D'abord, comme aux Philippines et au Vietnam, le système agroalimentaire péruvien offre des possibilités extraordinaires aux femmes et aux jeunes en termes d'emploi dans des MPME. Pour ce faire, toutefois, les MPME doivent disposer des compétences adéquates, de débouchés sur les marchés intérieur et internationaux, et d'un accès à l'information, au crédit et au financement.

LA CROISSANCE DU SECTEUR DE LA RESTAURATION :

La croissance du secteur de la restauration : Depuis au moins 10 ans, la gastronomie péruvienne est considérée comme l'une des meilleures au monde et des chefs célèbres comme Gastón Acurio ont contribué à créer et à renforcer le « boum culinaire » au Pérou. Ce succès a provoqué une croissance spectaculaire des emplois formels dans le secteur de la restauration, un phénomène observé dès 2007, comme l'indiquent *The Economist*, *The New York Times* et *Gourmet magazine* (Yamada et Chacaltana, 2007, 51). L'une des explications de l'excellence de la gastronomie péruvienne trouve son origine dans la diversité climatique du pays – qui compte 80 des 120 microclimats du monde –, diversité qui permet une grande variété de produits agricoles frais. À ce titre, on trouve au Pérou la plus vaste sélection de piments chili et de maïs au monde, pas moins de 3 000 espèces de pommes de terre, 2 000 espèces marines et 650 variétés de fruits (ibid.). Ce boum est aussi attribué à d'autres facteurs tels que la diversité culturelle du pays, qui mêle un riche héritage autochtone à des influences coloniales européennes et à une immigration en provenance d'Italie, de Chine et du Japon. La cuisine chinoise péruvienne est l'une des caractéristiques culinaires les plus distinctives du pays. Elle est servie dans les « chifas », des restaurants populaires omniprésents au Pérou, dont les plus célèbres se trouvent sur la Calle Capón (ibid.). Du côté de la cuisine haut de gamme, le restaurant Astrid y Gastón, du chef Gastón Acurio, figure aujourd'hui au palmarès des meilleurs établissements d'Amérique latine, et son école de cuisine, l'Instituto de Cocina Pachacútec, permet à de jeunes aspirants cuisiniers talentueux provenant de milieux défavorisés de s'initier à la gastronomie (Bakker et Brandwijk, 2017). Selon une étude récente de l'Organisation mondiale du travail, 86 % des jeunes sondés souhaitaient créer leur propre entreprise et, de ceux-là, 20 % souhaitaient créer une entreprise dans le secteur alimentaire (OIT/ILO, 2017). En plus d'avoir créé des emplois, tant formels qu'informels, on considère que le boum culinaire a contribué à unifier le pays.

Deuxièmement, selon Richard Webb, économiste péruvien de renom et ex-président de la banque centrale du Pérou, la connectivité physique et virtuelle est essentielle pour accroître les revenus et réduire la pauvreté en milieu rural. Son étude « Conexión y Despegue Rural » (Webb, 2013) démontre que « depuis 1994, le revenu par personne en milieu rural a augmenté en moyenne de 7,2 % par an en valeur réelle » (comparativement à 2,8 % en milieu urbain) (The Economist, 2013). Il est donc essentiel de réduire l'isolement physique et virtuel pour réduire la pauvreté.

Comme le reconnaissent les décideurs politiques du pays, l'économie informelle est intrinsèquement associée à toutes les facettes du système agroalimentaire péruvien. Si certains voient cette situation comme un obstacle (Peperkamp, 2015), on peut aussi la percevoir comme un atout susceptible de contribuer à la reconnaissance de l'importance économique des emplois informels et de créer des politiques basées sur un dialogue constructif qui soutiendrait les moyens de subsistance des populations urbaines défavorisées afin d'encourager et de récompenser la formalisation des emplois, conformément à la recommandation no 204 de l'Organisation internationale du Travail (OIT, 2015). Toutefois, le passage à une économie formelle est une perspective à long terme qui nécessite le soutien de l'État, ainsi que des services et une protection sociale appropriés.

Cette section proposait une analyse des obstacles auxquels sont confrontés les MPME du Pérou et des possibilités dont elles peuvent tirer parti. En tant que pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure – et comparé à des pays moins riches comme les Philippines et le Vietnam –, le Pérou possède davantage de ressources pour soutenir une véritable stratégie d'agroindustrialisation à court terme. D'ailleurs, ce processus a probablement déjà commencé, mais il est pour l'instant piloté par le secteur privé, plutôt que par l'État. La section qui suit présente certains enjeux politiques stratégiques ainsi que des recommandations constructives.

ENJEUX POLITIQUES STRATÉGIQUES ET RECOMMANDATIONS

La spectaculaire transformation de l'économie péruvienne au cours des 20 dernières années peut à la fois servir d'inspiration et de signal d'alarme. Si la pauvreté a été considérablement réduite en milieu rural et en milieu urbain, il est légitime de s'inquiéter de la détérioration de l'environnement, notamment du point de vue de la chaîne de valeur agroalimentaire. Notre étude fait particulièrement ressortir les trois enjeux politiques stratégiques suivants et les recommandations nécessitant une attention urgente en ce qui concerne les MPME agroalimentaires péruviennes :

1. Uniformiser les règles du jeu en ce qui concerne l'accès à l'eau et à l'irrigation pour assurer aux MPME agroalimentaires l'accès à cette ressource fondamentale pour toute la chaîne d'approvisionnement et de distribution dans les trois zones climatiques du pays, et pour prévenir et remédier à la contamination de l'eau causée par l'extraction minière.

2. S'inspirer d'exemples concrets comme le redéveloppement de la Calle Capón et du Gran Mercado Mayorista pour instaurer un climat de confiance et de bonne volonté qui favorisera les investissements dans des partenariats public-privé susceptibles d'entraîner une revitalisation urbaine et rurale et le déploiement d'infrastructures de base (notamment pour le transport et les communications) qui faciliteront le commerce intérieur et international. Ces efforts devraient s'accompagner d'une politique agroalimentaire qui reconnaît l'importance des MPME formelles et informelles et qui contribue à les soutenir.
3. En s'appuyant sur le rapport 2016 du CEPLAN sur l'économie informelle du Pérou, trouver des moyens inclusifs et créatifs de soutenir et d'intégrer cette part importante du système agroalimentaire pour favoriser une plus grande formalisation de l'économie sans nuire aux moyens de subsistance des populations défavorisées.

À titre de pays phare de l'Amérique latine sur le plan alimentaire et de pôle mondial en matière de diversité et de créativité agricoles, le Pérou est bien placé pour devenir un leader au sein de l'APEC et parmi les pays à revenu faible et intermédiaire en ce qui concerne l'établissement de conditions permettant aux MPME agroalimentaires de prospérer.

CONCLUSION : IMPLICATIONS POLITIQUES ET ÉLÉMENTS MÉRITANT UN EXAMEN APPROFONDI

La conclusion qui suit présente trois études de cas dans un contexte global et cerne les enjeux relatifs au rôle élargi de l'APEC à l'égard des MPME agroalimentaires, et plus particulièrement les occasions pour le Canada de collaborer avec des pays à revenu faible et intermédiaire dans ce domaine. Elle met aussi en lumière le rôle des technologies et des infrastructures, ainsi que les questions relatives au genre, les enjeux environnementaux et les perspectives pour les jeunes.

LE RÔLE DES TECHNOLOGIES ET DES INFRASTRUCTURES

Aux Philippines, au Vietnam et au Pérou, nous avons constaté qu'il existe un besoin d'accéder à des technologies et des infrastructures de base pour favoriser la création, la croissance et le développement des MPME agroalimentaires. Pensons par exemple aux technologies de transport et de télécommunications, à l'électricité, aux services sanitaires de base, à la réfrigération et aux procédures de la « chaîne du froid », ainsi qu'aux technologies et aux infrastructures après récolte, qui sont absolument nécessaires. Par conséquent, hormis la technologie numérique mobile, le défi ne concerne pas seulement les nouvelles technologies et les technologies émergentes, mais aussi des outils et des infrastructures simples que les MPME des pays riches tiennent généralement pour acquis, à quelques exceptions près.

Un sondage récent de FarmWorks, une coopérative canadienne de production et de distribution de la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Écosse, qui s'adresse aux microentreprises et aux petites entreprises, montre par exemple que 30 % de ses membres n'ont pas accès à des installations frigorifiques commerciales, ces installations étant conçues pour des entreprises de plus grande taille et contrôlées par celles-ci (Best, 2017). Il pourrait s'agir d'une occasion de coopération nord-sud.

LE PRISME DU GENRE, DE LA JEUNESSE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Nous avons montré qu'aux Philippines, au Vietnam et au Pérou, il existe d'importantes différences liées au genre dans les MPME agroalimentaires. Dans ces trois pays, les femmes ont tendance à être cantonnées à l'économie informelle, soit comme employées, soit comme travailleuses autonomes. Toute tentative visant à encourager l'entrepreneuriat féminin doit donc tenir compte de ce fait et comprendre des mesures englobant l'économie informelle. Nous avons également constaté que, dans les trois économies, la représentation des jeunes était disproportionnée dans l'économie informelle. Cette situation est principalement attribuable au fait qu'il existe peu d'obstacles à l'accès à cette économie et, à l'inverse, peu de possibilités d'accès à l'économie formelle. Toutefois – comme le démontre clairement un rapport récent de l'Organisation mondiale du Travail sur les jeunes en Amérique latine (OIT/ILO, 2017) – il existe au Pérou un intérêt marqué de la jeunesse à l'égard de l'industrie à valeur ajoutée des aliments et des boissons et une énergie et une créativité à encourager dans ce domaine. Des faits anecdotiques suggèrent que la situation serait la même aux Philippines et au Vietnam. Des recherches complémentaires seraient cependant nécessaires pour valider cette allégation.

En ce qui concerne les enjeux environnementaux liés aux MPME agroalimentaires, des risques et des possibilités ont été mis en lumière dans le présent rapport. Dans les trois économies – où la classe moyenne connaît une croissance rapide –, l'augmentation du train de vie s'accompagne d'impacts environnementaux plus importants, notamment en raison de la consommation d'aliments plus hauts dans la chaîne alimentaire (y compris plus de produits d'origine animale), de l'utilisation accrue des emballages et de l'importation de produits alimentaires. Toutefois, comme les études (y compris celles de l'APEC) l'ont montré, il existe un intérêt croissant à l'égard des produits écologiques et biologiques, ce qui ouvre la porte à la création de nouvelles entreprises. Nous avons observé cette tendance dans les trois pays et on peut s'attendre à ce qu'elle prenne de l'ampleur. Elle pourrait également constituer un terrain d'intérêt commun dans le cadre de collaborations au sein de l'APEC et entre le Canada et les trois économies étudiées dans le présent document. À ce titre, un rapport publié par le Secrétariat de l'APEC en 2009 pose les bases d'une telle collaboration (APEC, 2009).

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET ÉLÉMENTS MÉRITANT UN EXAMEN APPROFONDI

Cette étude nous a permis de mieux comprendre les nombreux défis et les nombreuses possibilités qui se présentent aux MPME agroalimentaires de trois économies différentes, mais semblables à plusieurs égards. Aux Philippines, au Vietnam et au Pérou, on assiste à un « boum alimentaire » dû à la croissance de la classe moyenne et à l'ouverture sur les marchés étrangers. Ces trois pays doivent relever les défis inhérents à leurs chaînes de valeur agroalimentaires et envisager l'agroindustrialisation comme une stratégie de croissance inclusive. Les MPME agroalimentaires souffrent de leur faible productivité face à des débouchés et une demande qui ne cessent d'augmenter. Pour améliorer leur situation, elles doivent pouvoir accéder à des ressources essentielles.

En tant que région regroupant des pays à revenu faible et intermédiaire et des pays riches, l'APEC est bien placée pour favoriser une action concertée de promotion du commerce international, ainsi que la coopération et le dialogue sur les types de politiques intérieures susceptibles de soutenir les MPME, tant formelles qu'informelles. Il existe également des possibilités de coopération « sud-sud » entre ces trois pays, et des occasions pour le Canada de collaborer avec ces économies, soit de façon bilatérale, soit collectivement, sur les recommandations et les questions suivantes :

1. Élaborer des définitions claires et cohérentes : Des définitions claires et cohérentes des MPME en général et des MPME agroalimentaires en particulier sont nécessaires pour uniformiser les analyses et l'élaboration de politiques et de programmes. Ces définitions devraient tenir compte du rôle et de l'importance des entreprises informelles et de l'ensemble de la chaîne de valeur agroalimentaire. Lorsque les ressources le permettent, des statistiques sur le secteur informel devraient être disponibles.
2. Élaborer des stratégies explicites d'agroindustrialisation. À notre connaissance, ni les Philippines, ni le Vietnam, ni le Pérou ne possèdent de stratégies explicites d'agroindustrialisation. Plusieurs experts ont réclamé des stratégies détaillées et contextuelles en ce sens. Celles-ci devraient être élaborées en fonction de la situation locale et intégrer tous les aspects du système agroalimentaire dans le cadre d'une vision durable de la chaîne de valeur alimentaire prônée par le modèle de la FAO (Neven, 2014).
3. Développer des services de soutien pour la création d'infrastructures et l'accès au financement, à la technologie et à l'information : L'accès aux infrastructures de base, au financement, aux technologies et à l'information est l'un des principaux obstacles auxquels les MPME agroalimentaires sont confrontées. Il serait également souhaitable de renforcer les capacités de paiements mobiles (Davdra, 2017). Dans certains pays, dont le Pérou, l'accès à des technologies de base comme l'irrigation

au goutte-à-goutte est un problème. Des pays comme les Philippines sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques et le Vietnam est aux prises avec une contamination des sols. Un recensement des principaux obstacles dans une optique favorable à l'élaboration de politiques et de développement de programmes locaux et aux possibilités de coopération régionale et internationale serait souhaitable afin de surmonter ces défis et de réduire les risques qui leur sont associés.

4. Recensement des principales possibilités : Dans le même ordre d'idée, les principales possibilités – et notamment les plus évidentes – qui s'offrent aux MPME agroalimentaires devraient être identifiées à des fins de mise en œuvre à l'échelle locale et internationale, et ce pour chaque pays. L'intégration des femmes et des jeunes entrepreneurs de l'économie informelle au « boum alimentaire » local plus formel pourrait leur permettre de se former et d'assurer la croissance de leur activité. Un dialogue positif et constructif avec l'économie alimentaire informelle est nécessaire dans les trois pays.
5. Accroître la coopération entre les économies de l'APEC : Il existe des possibilités de coopération sud-sud et nord-sud visant à partager les bonnes pratiques, comme l'illustre l'exemple de NorMin Veggies aux Philippines et le redéveloppement de la Calle Capón au Pérou. D'autre part, le Vietnam montre des signes de leadership dans le domaine des produits biologiques et hydroponiques. Il est possible pour ces trois pays et d'autres (dont le Canada) d'apprendre des succès et des erreurs des autres.

En termes de recherche, le présent document a effleuré la surface en analysant la documentation et les statistiques disponibles et en interviewant des informateurs clés. Il est possible de faire davantage pour améliorer la recherche de base, tant sur le plan national qu'international, et de contribuer ainsi à l'élaboration de politiques et de programmes adéquats. Une plateforme de partage d'information virtuelle sur les MPME agroalimentaires complétée par des activités en personne (comme des ateliers sur le développement de politiques) pourrait constituer la prochaine étape logique de cette démarche.



ANNEXE I : REMERCIEMENTS

Les auteurs souhaitent remercier Nathaniel Candelaria, Thang Tran et Deyvi Machacuay Saez, qui ont été d'indispensables assistants de recherche pour les études de cas sur les Philippines, le Vietnam et le Pérou, respectivement. Nous sommes également très reconnaissants envers les personnes suivantes, qui ont accepté de participer à des entrevues dans le cadre de cette étude : Le Dr Larry Digal, professeur d'économie agricole à l'Université des Philippines, Mindanao; le Dr Rolando T. Dy, professeur et directeur général du Pacific Center for Food and Agri Business de l'University of Asia and the Pacific; le Dr Ngô Kieu Oanh, PDG de ATC Vietnam; Dang Xuan Truong, PDG de Hachi; le Dr Le Dang Doanh, du CIEM; le professeur Nguyen Lan Duy; Fernando Villarán de la Puente, doyen de la Faculté de génie et de gestion de l'Universidad Antonio Ruiz de Montoya; et un interviewé membre d'un organisme international, qui préfère demeurer anonyme. Nous remercions aussi le personnel de la Fondation Asie Pacifique du Canada pour ses précieux commentaires sur les versions préliminaires du présent rapport. Toutefois, les erreurs ou omissions, le cas échéant, relèvent entièrement de notre responsabilité.

ANNEXE II : ENGAGEMENTS DE L'APEC EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SUR LES ENJEUX AGROALIMENTAIRES

APEC 1999 – Rapport sur le système alimentaire de l'APEC – Les dirigeants de l'APEC soutiennent un plan visant à unifier le système alimentaire de l'APEC

APEC 2009 – Cadre stratégique pour la sécurité alimentaire dans l'APEC : http://www.agritrade.org/Publications/documents/APECFoodSec_web.pdf

APEC 2010 – Déclaration de Niigata sur la sécurité alimentaire : https://www.apec.org/Meet-ing-Papers/Sectoral-Ministerial-Meetings/Food-Security/2010_food.aspx

APEC 2011 – Partenariat de l'APEC pour la sécurité alimentaire – Créé afin de renforcer la collaboration public-privé pour répondre aux problèmes alimentaires dans la région

APEC 2012 – Déclaration de Kazan sur la sécurité alimentaire : https://www.apec.org/Meet-ing-Papers/Sectoral-Ministerial-Meetings/Food-Security/2012_food.aspx

APEC 2014 – Déclaration de Beijing sur la sécurité alimentaire : https://www.apec.org/Meet-ing-Papers/Sectoral-Ministerial-Meetings/Food-Security/2014_food_security.aspx

APEC 2016 – Quatrième réunion des ministres de l'APEC sur la sécurité alimentaire, Piura, Pérou, 27 septembre 2016, Déclaration de Piura sur la sécurité alimentaire : <http://www.mofat.go.kr/webmodule/htsboard/template/read/engreadboard.jsp?typeID=12&boardid=8116&se-qno=317319>

RÉFÉRENCES

Acheson, J. (2016) Food service in Vietnam. Ottawa : Agriculture et Agroalimentaire Canada. Tiré de : http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/aac-aafc/A74-3-2016-1-eng.pdf

Agriculture et Agroalimentaire Canada (2010), « Le consommateur péruvien : Comportement, attitudes et perceptions à l'égard des produits alimentaires, Bureau des marchés internationaux ». Tiré de : https://www.gov.mb.ca/agriculture/market-prices-and-statistics/trade-statistics/pubs/peru_consumer_report_en.pdf

Agriculture et Agroalimentaire Canada (juin 2014), « Aperçu du marché – Philippines », Secrétariat de l'accès aux marchés, Rapport d'analyse global. Tiré de : <http://www.agr.gc.ca/resources/prod/Internet-Internet/MISB-DGSIM/ATS-SEA/PDF/6509-eng.pdf>

Almeda, S. Z., and Baysic, I. (13 décembre 2012), « Micro, Small and Medium Enterprises (MSMEs) in the Philippines: What We Know and What We Don't Know ». Asian Institute of Management, Document de travail no 13-022. Tiré de SSRN : <https://ssrn.com/abstract=2316569> ou <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2316569>

Secrétariat de l'APEC (décembre 2009), « The Approach of Organic Agriculture: New Markets, Food Security and a Clean Environment », comptes-rendus du colloque international organisé du 19 au 21 août 2009 au Pullman Bangkok King Power Hotel, à Bangkok, en Thaïlande, par le groupe de travail sur la coopération agricole technique. Numéro de publication APEC : APEC#210-AT-04.1. Tiré de : http://publications.apec.org/publication-detail.php?pub_id=972

Plateforme d'information Asie-Pacifique sur la sécurité alimentaire (2017) (site Web) Tiré de : <http://www.apip-apec.com> Banque asiatique de développement (2013) « Vietnam : Environment and Climate Change Assessment. » Mandaluyong City, Philippines.

Banque asiatique de développement (2017) (site Web) « Poverty in the Philippines ». Tiré de : <https://www.adb.org/countries/philippines/poverty>

Bakker, S. et Brandwijk, Y. (14 septembre 2017), « As Lima becomes a foodie hotspot, restaurants produce jobs and pride, Citiscope. » Tiré de : <http://citiscope.org/story/2017/lima-becomes-foodie-hotspot-restaurants-produce-jobs-and-pride>

Balita (16 novembre 2011), « NorMin veggie growers find strength with USAID-GEM ». Tiré de : <http://bali-ta.ph/2011/11/17/normin-veggie-growers-find-strength-with-usaid-gem/>

Best, L. (7 septembre 2017), présentation à FLEdGE (Food: Locally Embedded, Globally Engaged), Kitchener-Waterloo.

« Blacklisting CCUVA » (13 juillet 2016), éditorial, SunStar Cebu. Tiré de : <http://www.sunstar.com.ph/cebu/opinion/2016/07/13/editorial-blacklisting-ccuva-485222>

Bontoux, L. et Bengtsson, D. (2015) 2035 : « Paths towards a sustainable EU economy Sustainable transitions and the potential of eco-innovation for jobs and economic development in EU eco-industries 2035 » ; doi :10.2760/256478. Tiré de : https://ec.europa.eu/jrc/sites/jrcsh/files/jrc-towards-sustainable-economy-2035-brochure_en.pdf

Cao Tan, D. N. (2017) « Nông dân Đông Nai khôn đôn vì chuỗi giá hương rớt giá ». Nhandan.com.vn.

Casanova-Dorotan, F. (mars 2010), « Informal Economy Budget Analysis in Philippines and Quezon City ». Document de travail no 12 de WIEGO. Tiré de : http://www.wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Casanova-Dorotan_WIEGO_WP12.pdf

Castellanos, T. (février 2014), « Vendedoras y vendedores ambulantes de Lima Metropolitana, Perú, Estudio de Monitoreo de la Economía Informal », WIEGO. Tiré de : <http://www.wiego.org/sites/default/files/publications/files/IEMS-Lima-Street-Vendors-City-Report-espanol.pdf>

CEPLAN (mai 2016) « Economía informal en Perú: Situación actual y perspectivas, Lima: Centro Nacional de Planeamiento Estratégico. Tiré de : https://www.ceplan.gob.pe/wp-content/uploads/2013/09/economia_informal_en_peru_11-05-2016.pdf

Chahuara V., Roberto, P. et Baldeón Paucar, H. J. (septembre 2011), « La Informalidad En El Microempresario Peruano: Determinantes, Costos E Implicancias De Política 2007-2009, CIES: Consorcio de Investigación económica y social. Tiré de : http://www.cies.org.pe/sites/default/files/investigaciones/la_informalidad_en_el_microempresario_peruano.pdf

Cling, J. P., Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (2011), « The Informal economy in Vietnam. Hanoi : Organisation internationale du Travail.

Comité central du Parti communiste du Vietnam (2008), résolution de la septième réunion plénière du 12e comité central du Parti communiste du Vietnam. Hanoi :

Congrès de la République. Loi no 30056. « Ley Que Modifica Diversas Leyes Para Facilitar La Inversión, Impulsar El Desarrollo Productivo Y El Crecimiento Empresarial », Lima, Pérou, 2 juillet 2013.

Dar, W. (28 avril 2017). « MSMEs for Agriculture », The Manila Times. Tiré de : <http://www.manilatimes.net/msmes-for-agriculture/324429/>

Davdra, P. (15 septembre 2017), « FinTech to the rescue for the world's unbanked ». Tiré de : www.cityam.com/fintech-rescue-worlds-unbanked (accessed October 24, 2017)

Dela Paz, C. (2 février 2017), « Wanted: Younger farmers in PH », Rappler. Tiré de : <https://www.rappler.com/business/160106-tan-caktiong-sti-agriculture-education-philippines>

Deloitte (2015), « Presumptive Taxation: A promise or a threat? » Tiré de : <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ng/Documents/tax/inside-tax/ng-presumptive-taxation-a-promise-or-a-threat.pdf>

Ministère du Commerce et de l'Industrie, Bureau du développement des petites et moyennes entreprises des Philippines (n.d.), « MSME Development in the Philippines ». Présentation tirée de : http://www.microfinance-council.org/wp-content/uploads/2017/08/Empowering-MSMEs_Alice-Opena.pdf

Digal, L. (2015), « Policies and Strategies for the Development of Small and Medium-Scale Food Processing Enterprises in the Philippines, Policy measures for micro, small and medium food processing enterprises in the Asian region », FAO, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique. Tiré de : <http://www.fao.org/3/a-i4299e.pdf>. (4 septembre 2017), entrevue réalisée par Nathaniel Candlaria.

Ministère du Travail et de l'Industrie des Philippines (2012), « Workers in the Informal Economy ». Tiré de : <https://www.dole.gov.ph/fndr/bong/files/Workers%20in%20the%20Informal%20Economy.pdf>
Dy, R. T. (7 septembre 2017), entrevue réalisée par Nathaniel Candlaria.

The Economist (13 avril 2013), « The Andean Connection ». Tiré de : <https://www.economist.com/news/americas/21576116-diminishing-distance-falling-poverty-andean-connection>

El Comercio (16 juillet 2017), « Santa Anita: condiciones en las que trabajan estibadores de Gran Mercado Mayorista de Lima ». Tiré de : <https://elcomercio.pe/lima/sucesos/santa-anita-condiciones-estibadores-gran-mercado-mayorista-lima-442634>

« El fin del Mercado de la Parada » (2016) (site Web), tiré de : <https://permanecerenlamerced.wordpress.com/2016/03/31/el-fin-del-mercado-de-la-parada-lima-peru/>

Escobal, J., Forte, R. et Zegarra, E. (2015) « Agricultura Peruana: Nuevas Miradas desde el Censo Agropecuario ». Grupo de Análisis para el Desarrollo, GRADE. Lima, Pérou. Tiré de : http://biblioteca.clacso.edu.ar/Peru/grade/20160217082754/LIBROGRADE_CENAGRO.pdf

Eskesen, A., et al (novembre 2014), « Small and Medium Enterprises in Agriculture Value Chain: Opportunities and Recommendations, Research Report », Oxford: Shujog / Oxfam. Tiré de : https://www.google.ca/url?sa=t&trct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEw-jdq4XlJNDVAhV14WMKHTMHAIQFggp-MAA&url=http%3A%2F%2Fadmin.issuelab.org%2Frequester%2Fsdgs%2Fid%2F23599&usg=AFQjCNH4HrumIpXn4i_5ZSmrV5JAHcfE3g

Commission européenne (2017), « What is Eco-Innovation? » Eco-innovation: When business meets the environment. Tiré de : http://ec.europa.eu/environment/eco-innovation/faq/index_en.htm#eco-innovation-background-information

FAO (2014), « Policy measures for micro, small and medium food processing enterprises in the Asian region, Food and Agriculture Organization of the United Nations Regional Office for Asia and The Pacific, Bangkok ». ISBN 978- 92-5-108682-7. Tiré de : <http://www.fao.org/3/a-i4299e.pdf>.

FAO (2015), « Policy measures for micro, small and medium food processing enterprises in the Asian region, FAO: Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique. Tiré de : <http://www.fao.org/3/a-i4299e.pdf>.

FAOSTAT (2016), Pérou. Tiré de : <http://www.fao.org/faostat/fr/?#country/170>, P. D. H. (5 mai 2013), « 2 Federations Choose Rama, Sun Star Cebu ».

Fernandez, R. J. T. (11 juillet 2016), « City's Vendors Elect New Officers, Sun Star Cebu ». Tiré de : <http://www.sunstar.com.ph/cebu/local-news/2016/07/11/citys-vendors-elect-new-officers-484564>

Gimenez, E. H. (2 mai 2012), « We Already Grow Enough Food For 10 Billion People — and Still Can't End Hunger », Huffington Post. Tiré de : https://www.huffingtonpost.com/eric-holt-gimenez/world-hunger_b_1463429.html

Hang, P. T. T. (2017), rapport annuel sur les entreprises vietnamiennes 2016/2017. CCIV.

Hang, P. T. T. et Loc, V. T. (2016) « Bao cao Thuong Nien Doanh nghiep Vietnam 2015 ». Hanoi : CCIV.

IDB (2016) <http://www.iadb.org/en/news/news-releases/2016-07-12/innovation-and-productivity-in-peru,11517.html>

IEMS (2014) <http://www.wiego.org/sites/default/files/publications/files/IEMS-Lima-Street-Vendors-Executive-Summary-English.pdf>

IFC (2011), « Scaling Up Access to Finance for Agricultural SMEs Policy Review and Recommendations », Washington, D. C. : Société financière internationale. Tiré de : https://www.gpfi.org/sites/default/files/documents/G20_Agrifinance_Report%20%28FINAL%20ONLINE%29.pdf

OIT (2013), « Women and Men in the Informal Economy – A Statistical Picture », deuxième édition, Genève : OIT.

OIT (2015), Recommandation no 204 concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Tiré de : https://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/previous-sessions/104/texts-adopted/WCMS_377776/lang--fr/index.htm

Inclusive Cities Project (n.d.), « Executive Summary: Street Vendors in Metropolitan Lima, Informal Economy Monitoring Study », publié en collaboration avec WIEGO. Tiré de : <http://www.wiego.org/sites/default/files/publications/files/IEMS-Lima-Street-Vendors-Executive-Summary-English.pdf>

ITC (2015) <http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/climatechangeEN.pdf>

Johnson, R. et al (2009), « Strategic Framework for Food Security in APEC », préparé pour le Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC et le Centre national pour l'APEC par l'International Food & Agricultural Trade Policy Council. Seattle, WA : Centre national pour l'APEC. Tiré de : http://www.agritrade.org/Publications/documents/APECFoodSec_web.pdf

Juan, P. U. (29 août 2017), « AWEN and its role in ASEAN », Business World. Tiré de : <https://www.press-reader.com/philippines/business-world/20170829/282462824058417>

Knoema (2017) <https://knoema.com/ESFUSDA2010/expenditures-spent-on-food-by-selected-countries-2009-2015?tsId=1002230>

Kushnir, K., Mirmulstein, M. L. et Ramalho, R. (2010), « Micro, Small, and Medium Enterprises Around the World: How Many Are There, and What Affects the Count? » Banque Mondiale/IFC. Tiré de : <http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/9ae1dd80495860d6a482b519583b6d16/MSME-CI-AnalysisNote.pdf?MOD=AJPERES>

Lien, T. (2016), « Hi-tech agriculture a growing trend », Vietnam Investment Review.

Mahajan, V. (7 juin 2016), « How realistic are the chances of India maintaining an annual growth rate of 8% or more? » Présentation à l'Institute of Asian Research, Vancouver, Université de la Colombie-Britannique.

Makara, A. (2016), « How to grow tissue culture bananas », Daily Monitor. MARD (2014), Plan de développement agricole et rural 2016-2021. Hanoï.

Ministère de l'Industrie et du Commerce (2017), rapport sur les importations et exportations du Vietnam 2016. Hanoï.

Ministère de la Production (2015) Las MIPYMES, Anuario estadísticos industrial, Mipyme y comercio interno. Lima : PRODUITS AGRICOLES.

Mottet, A., de Haan, C., Falcucci, A., Tempio, G., Opio, C. et Gerber, P. (septembre 2017), « Livestock: On our plates or eating at our table? A new analysis of the feed/food debate », Global Food Security, Elsevier, Volume 14C. Tiré de : <http://dx.doi.org/10.1016/j.gfs.2017.01.001>

Encyclopédie des Nations (2017) Philippines – Agriculture. Tiré de : <http://www.nationsencyclopedia.com/Asia-and-Oceania/Philippines-AGRICULTURE.html>

Neven, D. (2014) « Developing sustainable food value chains: Guiding principles », Rome : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Tiré de : <http://www.fao.org/3/a-i3953e.pdf>

Nguyen, D. L., Nguyen, B. G., Tran, T. H., Vo, T. M. L. et Nguyen, D. N. (avril 2014), « Employment, Earnings and Social Protection for Female Workers in Vietnam's Informal Sector, Institute of World Economics and Politics ». Tiré de : https://mpira.uni-muenchen.de/61989/MPPRA_Paper_No_61989.

Nielsen (12 juillet 2017), communiqué de presse : « Breaking Borders: How to Tap into the Potential Yet Unknown Land – Rural Vietnam Revealing 4 Mythbusters ». Tiré de : http://www.nielsen.com/content/dam/niensenglobal/vn/docs/PR_EN/Web_Press%20Release_Rural%20In%20Vietnam_EN.pdf

Oakland Institute (2015), « Peru, the Poster Child for the World Bank in Latin America », Oakland, CA. Tiré de : https://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/OI_Report_Peru_World_Bank.pdf

OIT Américas (2017), « El futuro del trabajo que queremos: La Voz De Los Jóvenes Y Diferentes Miradas Desde América Latina Y El Caribe », Informes Técnicos, 2017/7, ISBN : 978-92-2- 330887-2 (pdf en ligne). Tiré de : XXX

Pasion, P. (9 mai 2017), « FAST FACTS: What you need to know about PH's informal sector workers », Rappler. <https://www.rappler.com/newsbreak/iq/169006-fast-facts-philippines-informal-sector-workers>

Peperkamp, M. (2016), « Factfinding Horticulture Peru ». Commandé par le ministère des Affaires étrangères, Agence néerlandaise des entreprises, Royaume des Pays-Bas. Tiré de : <https://www.rvo.nl/sites/default/files/2016/09/factfinding-horticulture-peru-september-2016.pdf>

Commission philippine sur les femmes (2017), « Magna Carta of Workers in the Informal Economy », Exposé de politique no 8. Tiré de : <http://www.pcw.gov.ph/wpla/magna-carta-workers-informal-economy-mcwie>

Rand, J., Brandt, K., Sharma, S. et Trifkovic, N. (2016), « Characteristics of the Vietnamese Business Environment: evidence from a SME Survey in 2015 ». Hanoï : UNU-Wider.

Raneses, N. (28-29 novembre 2016), « SME Development & Inclusive Business ». Présentation dans le cadre d'un sommet de l'industrie manufacturière, en collaboration avec USAID et JICA. Manila, Makati Shangri-La.

Ricky (26 janvier 2011), « The Development of Small and Medium Enterprises in Vietnam », Business Insides. Tiré de : <http://businessinsides.com/development-vietnam-small-medium-enterprises.html>

Ryan, V. (7 avril 2016), « Finding the Needle in Vietnam's Traditional Trade Haystack: Where to Focus – the Shopper or the Retailer? ». Nghiên Cứu. Tiré de : <http://www.nielsen.com/vn/vi/insights/2016/shop-per-versus-retailer-english.html>

Semilla, N. L. (2016), « Carbon vendors adamant on staying put in market », Cebu Daily News. <http://cebudailynews.inquirer.net/96104/carbon-vendors-adamant-on-staying-put-in-market#ixzz4wewXZ6db>

Sen, A. (1986) « Food, Economics and Entitlements », Document de travail no 1, Université des Nations Unies : World Institute for Development Economics Research. Tiré de : <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/WP1.pdf>

Banque d'État du Vietnam (2017), Décision no 813/QĐ-NHNN.

Tarp, F. (2015), « Growth, Structural Transformation and Rural Change in Vietnam: A Rising Dragon on the Move ». Hanoï : Institut central de la gestion économique.

Tegel, S. (2016), « Why Peru's gastronomy is a bigger draw for tourists than the Incas », Independent. Tiré de : <http://www.independent.co.uk/news/world/americas/why-perus-gastronomy-is-a-bigger-draw-for-tourists-than-the-incas-a6805026.html>

Trading Economics. Vietnam GDP from Agriculture. [Tradingeconomics.com](http://tradingeconomics.com), 2013-2017.

Trading Economics (2017) Tiré de : <https://tradingeconomics.com/peru/employment-in-agriculture-percentage-of-total-employment-wb-data.html>

Université de la Californie du Sud, École de commerce Marshall (novembre 2016), « Non-Tariff Barriers in Agriculture and Food Trade in APEC: Business Perspectives on Impacts and Solutions ». Commandé par le Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC. Tiré de : <https://www2.abaonline.org/assets/2016/4%20Peru/Full%20Report%20-%20ABAC%20USC%20Marshall%20-%20Non-Tariff%20Barriers%20in%20Agriculture%20and%20Food%20Trade.pdf>

Profil de pays d'USAID (2016) : le Pérou. Tiré de : <https://www.land-links.org/country-profile/peru/> Vanek, J., Alter Chen, M., Carré, F., Heintz, J. et Hussmans, R. (2014), « Statistics on the Informal Economy: Definitions, Regional Estimates & Challenges », Document de travail no 2 (statistiques) de WIEGO. Tiré de : <http://www.wiego.org/publications/statistics-informal-economy-definitions-regional-estimates-challenges> Vietnamnet (2015), « The challenges of Vietnam agriculture ». [Vietnamnet.vn](http://vietnamnet.vn).

Vietnamnews (2017), « Agriculture sector does well as China buys more fruits and veggies ». [Vietnamnews.vn](http://vietnamnews.vn). Villarán de la Puente, F. (29 septembre 2017), entrevue réalisée par Deyvi Danny Machacuy Saez.

Webb, R. (2013), « Conexión Y Despegue Rural », Universidad de San Martín de Porres / Instituto del Perú, mars. Tiré de : <http://www.lampadia.com/assets/uploads/librosdigitales/2f207-cdr.pdf>

Willer, H. et Lernoud, J. (eds.) (2017), « The World of Organic Agriculture: Statistics & Emerging Trends 2017 », Suisse : Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) et IFOAM. Tiré de : <http://www.organic-world.net/yearbook/yearbook-2017/pdf.html>

Banque mondiale (2012), « Fiscal impact of natural disasters in Vietnam: understanding options for sovereign disaster risk financing ». Washington, D.C. : Groupe de la Banque Mondiale. Tiré de : <http://documents.worldbank.org/curated/en/490331468190155446Fiscal-impact-of-natural-disasters-in-Vietnam-understanding-options-for-sovereign-disaster-risk-financing>

Banque mondiale (2016), « Transforming Vietnamese Agriculture: Gain More For Less ». Hanoï : Hong Duc Publishing House.

Banque mondiale (2017a), « World Bank Country and Lending Groups ». Voir la feuille de calcul téléchargeable à : <https://data-helpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>

Banque mondiale (4 mai 2017b), « Philippines Economic Update April 2017 ». Tiré de : <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2017/05/04/philippines-economic-update-april-2017>

Banque mondiale (2017c), « Agriculture, value added (% of GDP) ». Tiré de : <https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS>

Yamada, G., et Chacaltana, J. (2007), « Generación de empleo en el Perú: seis casos recientes de éxito », série : Apuntes de Estudio no 66, Lima: Centro de Investigación de la Universidad del Pacífico. Tiré de : <http://repositorio.up.edu.pe/handle/11354/259>

Yasmeen, G. (2016), « Accessing Urban Space for a Livelihood: India, Thailand and the Philippines in comparative perspective », dans J. A. Scutt (ed.), « Women, Culture and the Law: Culture, Conformity and Conflict ». Londres : Palgrave-MacMillan, 2017, pp. 127-40. Tiré de : <https://www.palgrave.com/de/book/9783319449371>

Young, J. (22 juin 2017), « Peru's MSME lending rises in May, BNAmericas ». Tiré de : <https://www.bnamericas.com/en/news/perus-msme-lending-rises-in-may>



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA